

# LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés? - Oui  
Sont-ils appliqués? - Non!

Revue tri-mensuelle pour les Ligueurs

ABONNEMENTS D'UN AN

France . . . . . 20.00  
Etranger . . . . . 25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

27, Rue Jean-Dolent, PARIS XIV<sup>e</sup>  
TÉL. GOBELINS 25-32

Directeur: Emile KAHN

PRIX DU NUMÉRO: 1 fr.

Adresse Télégraphique:  
DROITHOM-PARIS  
Chèques postaux:  
c/c 218.25, PARIS

## SOMMAIRE

### LA GUERRE D'ESPAGNE

Alvarez DEL VAYO,

Luigi CAMPOLONGHI

Pour le développement de la Ligue

E. MORICEAU

### LA PAIX A LYON

Victor BASCH

Léon BLUM

L'AIDE AU PEUPLE ESPAGNOL

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.  
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

512  
298



JEAN GIONO

# REFUS D'OBÉISSANCE

*se refuse d'obéir à la guerre*

*de Jean Giono*

6 fr. 50

## UNE NOUVELLE COLLECTION LITTÉRAIRE

Contribuer à la sauvegarde de la culture et à la construction d'une littérature réaliste et sociale :  
tels sont les buts de la nouvelle collection

# C I M E N T

Publiée sous la direction de **RENAUD DE JOUVENEL**

VIENT DE PARAÎTRE :

AGNÈS SMEDLEY

# LA CHINE ROUGE EN MARCHÉ

RÉCITS

Traduits et adaptés de l'anglais par **RENAUD DE JOUVENEL**

*Ce livre vient à son heure, au moment où les événements d'Extrême-Orient laissent prévoir pour un avenir prochain des changements importants dans le cours de l'histoire de la Chine.*

*Livre d'histoire, mais aussi de bonne littérature tenant à la fois de la nouvelle réaliste et du reportage exact.*

*Dans un langage précis et nerveux, Agnès Smedley a su rendre avec force et émotion les aspects les plus remarquables d'une époque incomparable d'héroïsme et d'abnégation.*

**15 frs**

PARAITRONT ENSUITE :

NICOLAS OSTROWSKI. — Comment l'acier fut trempé.  
GUSTAVE REGLER. — La Passion de Joss Fritz.

TRISTAN REMY. — La Lutte.  
JOHN DOS PASSOS. — 1919.  
BERTHOLD BRECHT. — Le Roman de Quatre sous.

**EDITIONS SOCIALES INTERNATIONALES**

24, RUE RACINE, PARIS

## VILLEGIATURE

**NICE HOTEL DU MIDI**, 16, rue d'Als.-Lorr. Face Ligue Droits H. Meilleur accueil, propreté et tranquillité. Chambre depuis 12 fr. — Pension complète depuis 30 fr.

## UN TRESOR CACHÉ!

dans les 500.000 obligations non réclamées du Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, CH, Fer, Panama, etc... publiées avec tous les Tirages (Lots et Paris). Abonnez-vous : 1 an 12 fr. Journal Mensuel des Tirages, Bureau C.1, N° 6, fg. Montmartre, Paris



# LA GUERRE D'ESPAGNE

## I

### L'Avenir de l'Espagne

Conférence prononcée au Cercle Interalliés, par M. ALVAREZ DEL VAYO,

Ministre des Affaires Étrangères d'Espagne

(19 janvier 1937)

En réalité, le titre de ce « papier » devrait être : « *L'Espagne, facteur dans l'avenir de l'Europe* ». Depuis le commencement même de la rébellion militaire, l'aspect international du conflit s'est manifesté d'une manière qui ne laissait place à aucun doute. Les généraux rebelles, qui ne se distinguent pas particulièrement par leur connaissance du monde — ni même de l'Espagne — avaient appris, pourtant, qu'en Europe l'idéologie fasciste, en prenant racine dans l'Allemagne hitlérienne, avait cessé d'être une modalité politique intérieure, pour devenir un instrument très actif de politique extérieure.

Alors que, durant les premières années du fascisme italien, la perspicacité indiscutable du Duce, en lui montrant les dangers de vouloir imposer ses méthodes aux autres pays, l'avait poussé à déclarer que le « fascisme n'est pas un article d'exportation », la spontanéité effrénée du « Führer » mit fin rapidement à cette convention. Le fascisme, en passant par les récipients prussiens et en se mélangeant avec la lie formée par tant d'années de culte à la violence, en pleine fermentation aussitôt que diminua la pression des traités de guerre, se transforma, et de simple tonique pour usage interne, devint la panacée universelle avec laquelle on devait guérir, à force d'expéditions sanitaires, et quelles que fussent les différences de climat et de latitude, tous les malades de la Démocratie.

En général, le militaire espagnol, genre Queipo de Llano, n'est pas précisément ce qu'on pourrait appeler un « homme d'études ». J'ai entendu maintes fois dire à mon père, qui eut l'insolence, même sous la monarchie, d'être un général préoccupé des choses de l'esprit, que les jeunes officiers avaient coutume de dire leurs derniers adieux aux livres en sortant de l'Académie de Tolède — le Saint-Cyr espagnol — en clouant au mur le dernier et odieux Manuel, avec la promesse solennelle de ne jamais reprendre en mains aucun texte imprimé dont le nombre de pages dépassât celui d'une revue illustrée. Cependant, le désir de se mettre à la hauteur de leur mission historique poussa les généraux rebelles, dans ces derniers temps, à rompre leur promesse et à se livrer frénétiquement à la lecture, pour dévorer un livre qui les séduisait à la fois par le nom de son auteur et par le titre de

l'ouvrage. Au cours des perquisitions réalisées aux domiciles des généraux rebelles (à ce point convaincus que le coup d'Etat n'allait être qu'une simple promenade militaire, qu'ils ne se préoccupèrent même pas de mettre leurs papiers en ordre) on a trouvé dans tous les cas un exemplaire de *Mein Kampf*.

Il est compréhensible que la Bible hitlérienne ait eu pour eux une attraction particulière. D'un côté ils y trouvaient exprimée dans des termes que par eux-mêmes ils n'auraient jamais réussi à articuler, la raison de leur germanophilie, ressentie avec passion, mais seulement d'une manière intuitive, durant les années de la Grande Guerre. Ce qui n'était chez eux que simple tendance tempéramentale, devenait de la philosophie. D'autre part, ce livre encourageait leurs projets de se soulever contre « l'intolérable » régime démocratique espagnol. Ils y découvraient l'existence d'un homme pour qui le fascisme était justement un article d'exportation et à exporter non sur d'inoffensifs bateaux marchands, mais sur des bateaux de guerre, qui depuis quelques semaines, en imposant leur terrorisme au long des côtes espagnoles, transformant, grâce à la tolérance des autres, la flotte hitlérienne flambant neuve, en véritable « rules of the seas ».

C'est ainsi que se lancèrent à la réalisation de leurs entreprises les généraux rebelles espagnols, comptant du reste avec l'appui de celui qui s'était imposé à lui-même et à son peuple la mission d'en finir avec le communisme dans le monde.

Il fallait vraiment trop repêcher en rouge l'Espagne du 18 Juillet, pour pouvoir la présenter au monde comme une Espagne communiste. Après toute une vie passée à exalter les vertus démocratiques, avec sa formation spirituelle saturée précisément de ferveur pour la démocratie française, il n'était guère facile de faire passer le président Azaña pour un communard du XX<sup>e</sup> siècle. Le Parlement de la République, élu le 16 février contre les desseins d'un gouvernement créé exclusivement pour fausser la volonté populaire, était bien l'expression authentique de l'immense majorité du pays groupé autour du Front populaire, mais n'était rien moins qu'une Convention. La preuve en est que non seulement n'en furent point exclus MM. Calvo Soletto et Gil Robles, bien que les méthodes que tous les deux avaient employées pour



se faire élire offrissent d'amples motifs d'invalidation, mais encore on leur permit jusqu'à la veille même de la rébellion d'utiliser la tribune parlementaire pour en faire l'apologie et essayer de populariser dans certains milieux le soulèvement qui se préparait.

\* \* \*

Il fallait vraiment la technique d'un grand metteur en scène pour donner à l'Espagne républicaine de la veille de la rébellion l'atmosphère d'un sup-pôt du communisme. Mais le docteur Goebbels ne recule jamais devant aucune difficulté scénographique. Ses pinceaux manquent peut-être de finesse, mais ils ont l'audace requise pour couvrir le panneau « kolossal » de figures sataniques, suffisamment grossies pour que l'œil non averti ne puisse apercevoir la mixtification cachée dans la peinture.

Si pendant les mois qui suivirent les élections de février la politique espagnole fut de telle manière défigurée dans la grande presse réactionnaire, et dans les milieux européens de droite, où l'hitlérisme, en tant « qu'article d'exportation » dispose d'excellents marchés, on peut s'imaginer quel genre d'Apocalypse était réservée à une Espagne dont le gouvernement, en plus d'être présidé par Largo Caballero, comprenait des anarchistes.

\* \* \*

J'aurais vivement désiré que mes distingués auditeurs eussent pu assister, il y a aujourd'hui justement une semaine, à la cérémonie au cours de laquelle fut élevé à la Présidence du Tribunal suprême M. Mariano Gómez, qui, bien avant la « bolchevisation » du pays, était déjà une des figures les plus prestigieuses de la Magistrature espagnole.

La séance fut, en effet présidée par le ministre de la Justice, l'anarchiste Garcia Oliver, dont le discours, que j'ai ici, constitue un élément curieux de l'évolution qui se produit nécessairement dans le tempérament le plus véhément lorsqu'il occupe un poste de responsabilité.

C'est une impression analogue qu'ont ressentie au contact d'un autre représentant des anarchistes dans le gouvernement, le ministre de la Santé publique, Mme Frederica Montseny, les membres de la Commission de la Section d'Hygiène de la Société des Nations, parmi lesquels se trouve une personnalité éminente de la médecine française, le docteur général Lasnet, et dont le rapport, me dit-on, sera soumis après-demain à la considération du Conseil à Genève.

C'est que, à côté du choc qui se produit lorsque la responsabilité du pouvoir oblige à entrer en contact avec la réalité politique, il y a dans l'Espagne d'aujourd'hui trop de sang versé pour la défense de la République et de la Liberté pour que personne puisse se permettre le luxe d'être doctrinaire.

\* \* \*

Une volonté domine tout : gagner la guerre. Un nouveau patriotisme a surgi, en chair vive, lors-

qu'à l'outrage que supposait l'emploi de forces marocaines mercenaires a suivi le débarquement de milliers et de milliers de soi-disants « volontaires » allemands et italiens. Ce patriotisme est en train de donner à l'antifascisme espagnol une cohésion de granit dans laquelle on n'aperçoit souvent qu'à grande peine les limites des différents blocs qui la composent. Ce qui ne veut nullement dire qu'aucun de ceux qui forment l'actuelle coalition ministérielle — laquelle comprend depuis les catholiques basques jusqu'aux anarchistes — ait renoncé à sa personnalité, sinon qu'au-dessus de tout il y a la guerre et le devoir de vaincre.

On nous dira peut-être : alors, il s'agit seulement d'une trêve, et ensuite viendra la lutte finale, le délire.

Non, chaque processus d'incorporation à la réalité politique laisse forcément sa trace. Parmi ceux qui exerçaient le contrôle des routes — et si quelqu'un de ceux qui m'écoutent est allé en automobile de Cerbère à Barcelone pendant les premières semaines de la rébellion, il sera, je crois, d'accord avec moi — personne n'exerçait ce contrôle avec plus de goût de l'Autorité que les anarchistes.

Détracteur du Parlement, le ministre de la Justice, auquel je faisais allusion il y a un moment, comparut, il y a quelques jours, devant la Commission permanente de la Chambre pour y défendre son projet d'amnistie. Adversaires de l'Armée, les anarchistes se sont convertis au cours de ces dernières semaines en agitateurs les plus passionnés en faveur d'une seule armée régulière et du commandement unique. Hostiles à la collaboration internationale du genre Société des Nations, on a vu les collaborateurs du ministre féminin de la Santé publique — pour ne point parler d'elle-même — rivaliser de zèle dans les travaux communs avec la Mission de Genève.

La même chose se produit en ce qui concerne le puissant mouvement des Jeunesses. A la Conférence Nationale que les Jeunesses Socialistes Unifiées sont en train de tenir à Valence, la résolution la plus marquante entre toutes celles qui ont été votées est celle qui se rapporte à la défense de la République démocratique parlementaire. Le premier message de salutation de cette Conférence fut adressé au Président Azaña. Le dernier sujet traité a été l'urgence pour les Jeunesses Socialistes d'entreprendre une campagne active pour dénoncer certaines tendances locales favorables à une collectivisation excessive de l'agriculture.

L'Espagne qui se bat aujourd'hui pour les libertés nationales et pour la paix de l'Europe, est une démocratie 100 pour 100 qui sortira de la dure épreuve actuelle avec une trajectoire historique claire et plus forte que jamais.

Son potentiel de vitalité, le rôle qu'elle est appelée à jouer — ne serait-ce qu'en raison de sa position géographique — d'une valeur stratégique considérable — dans la politique européenne, soit en se mettant au service des forces d'agression et



de guerre — si Franco gagnait — ou en entrant définitivement, d'une manière active, dans le Front général de la Paix — si nous obtenons la victoire — voilà ce que les chefs du fascisme international ont vu, il est juste de le reconnaître, avec plus de clairvoyance que les gouvernements démocratiques.

\*\*

Jusqu'à la proclamation de la République, la politique internationale de l'Espagne fut aussi mesquine et inexistante que sa propre politique intérieure. C'est seulement lorsque le peuple espagnol se retrouva lui-même, une fois libéré de ses obstacles traditionnels, que l'Espagne commença à entreprendre une véritable politique extérieure. Fidèle aux grands sentiments de paix qui vibraient dans la nation et qui s'étaient déjà exprimés, il y a plusieurs siècles, dans la pensée généreuse de Francisco de Vitoria, la première attitude résolue prise par la République en politique extérieure est l'incorporation à sa Constitution nouvelle, du Pacte de la Société des Nations. A partir de ce moment, Genève possède en Espagne, au lieu de simples messagers au service des petites manœuvres de couloir, un pays pleinement décidé à contribuer activement à la construction de la Paix.

Cette ligne si claire se brise lorsque s'emparent du pouvoir ceux qui pendant la Grande Guerre avaient épousé la cause de l'Allemagne impériale, champion de la politique d'agression.

A l'occasion du conflit italo-abyssin, alors que dans les réunions publiques, dans la presse démocratique et socialiste — autant que le tolère la censure — la clameur publique se prononce pour une collaboration loyale dans l'application des sanctions décrétées à Genève, et forme un front commun d'opinion populaire contre l'Etat agresseur, le parti de Gil Robles devient une prolongation de l'ambassade italienne à Madrid. L'obsession des conseillers politiques actuels de Franco (lequel se trouvait déjà à ce moment aux ordres de Gil Robles comme chef de l'Etat-Major) consiste à faire le jeu de Rome en sabotant les sanctions et en adoptant à Genève une politique de capitulation. Tous les éléments de gauche se prononcèrent alors, ainsi que je vous le disais plus haut, au contraire, en faveur des sanctions.

L'Espagne républicaine, qui est aujourd'hui la victime de la fureur mussolinienne, paye maintenant en partie sa loyauté d'alors aux principes de la sécurité collective et à la cause générale de la paix.

\*\*

Les alliés de 1914 se rencontrent une fois de plus ; mais le chœur que formaient le *Deutschland über alles* et la *Marche royale* est maintenant soutenu par les voix plus fraîches de la *Giovinetza*.

L'axe Berlin-Rome acquiert subitement à Burgos la base nécessaire pour pouvoir couvrir une extrémité de l'Europe d'où sa politique puisse être dictée aux démocraties occidentales, au sujet desquelles le Duce vient de s'exprimer avant-hier

même, avec un dédain réellement extraordinaire envers le « Gentlemen's agreement ».

Les Etats fascistes ont su ainsi apprécier dans toute leur valeur, c'est là leur mérite, les possibilités de l'Espagne comme facteur de première importance dans l'avenir de l'Europe.

Ils se sont rendu compte qu'au fond la théorie de l'indivisibilité de la paix porte en elle-même quelque chose de bien plus positif et de bien plus exact qu'une simple attitude doctrinaire ou sentimentale.

Convaincus également, d'ailleurs, comme nous le sommes nous-mêmes, que si la guerre éclatait l'Espagne ne pourrait pas rester neutre, si on le leur permet, ils ne cesseront pas jusqu'à ce qu'ils l'aient bien attachée à leur char de guerre.

\*\*

L'Espagne sortira indubitablement de la bataille, quelle qu'en soit l'issue, convertie en puissance militaire.

Elle le serait si Franco était vainqueur, parce que seul un appareil militaire très fort pourrait lui permettre de se maintenir contre l'hostilité de tout un peuple ; hostilité telle qu'aujourd'hui même dans les régions qu'il domine et sous un régime de terreur brutale, il lui faut encore, après six mois de rébellion, avoir recours quotidiennement à une demi-douzaine d'exécutions « exemplaires » pour pouvoir contenir le mouvement adverse de la population. Et de plus, parce que ses alliés fascistes lui imposeraient, afin de tirer tout le fruit possible de leur collaboration actuelle, la création d'une armée, d'une aviation, de bases navales, au service de leur politique de guerre.

Elle le sera également si, comme nous n'en doutons pas un seul instant, la victoire est pour nous, parce que l'expérience des six mois derniers, au cours desquels une poignée de généraux traîtres à leur propre pays ont pu prolonger l'infamie la plus grande qui ait jamais été commise contre le peuple espagnol, uniquement grâce à l'appui des Etats fascistes, cette expérience-là nous ne l'oublierions pas facilement.

L'argument suivant lequel l'Espagne, au sortir de la guerre, se trouverait tellement exténuée qu'elle ne pourrait pas se permettre le luxe de devenir une puissance militaire, tombe de lui-même si l'on se rappelle comment l'Union Soviétique — que presque tous les autres pays considéraient déjà comme morte lorsque je la visitai pour la première fois en 1922, comme délégué du docteur Nansen — surgit à nouveau de cette épreuve avec son admirable vitalité d'aujourd'hui.

Donc, une Espagne militairement forte, dans un cas comme dans l'autre. Au service de qui ?

\*\*

Alors que certaines sections de l'opinion démocratique européenne, obstinées dans leurs erreurs de croire qu'on peut arrêter la guerre en l'ignorant et que la meilleure politique de paix est une politi-



que de capitulation, ont cru pouvoir se libérer de leur responsabilité historique en disant : « La guerre civile espagnole est une affaire qui ne regarde que les Espagnols », le fascisme international, plus brutalement réaliste, a déjà répondu à la question que nous venons de poser.

Au service de qui sera l'Espagne de demain ? « A notre service » ! et, comme ce sont des gens sérieux, ils ont commencé par établir la servitude de fait.

Ils ont vu, avec raison, dès le premier jour dans les événements d'Espagne, une affaire éminemment internationale. Et ils ont su profiter *in extenso* de chacune des faiblesses des autres.

Ils savent que quand l'alarme s'étend et la température devient plus dense, il suffit d'une simple déclaration d'après laquelle ils pensent respecter l'intégrité du Maroc espagnol et des Baléares pour que le calme renaisse.

Au Maroc, en effet, ce sont encore les généraux rebelles qui paraissent conserver extérieurement leurs postes de commande ; et la germanisation croissante du territoire du Protectorat n'en est pas encore arrivée à broder la croix gammée sur le burnous blanc du Calife. Aux Baléares, la silhouette du Comte Rossi, devenu par trop ostensible, s'est évanouie discrètement, mais tous ses serviteurs sont restés. Aux îles Canaries, trop oubliées, les techniciens navals travaillent activement mais sans faire plus de bruit qu'il n'en faut.

Lorsqu'on donne des garanties — données du reste, par ceux qui ont fait de la violation des traités la règle de leur politique internationale — et qu'on les reçoit avec un soupir de soulagement, on oublie que, quant aux effets pratiques et du point de vue de la menace qui pèse sur les démocraties occidentales, région annexée revient à dire la même chose que zone d'influence.

Il est probable qu'il n'entre pas dans les calculs

de la chancellerie romaine de donner aux autres chancelleries européennes le travail d'avoir à renouveler les lettres de créance de leurs ambassadeurs, en ajoutant à la Couronne d'Italie, enrichie par le joyau impérial de l'Abyssinie, le nouveau diamant Baléare. Ni, non plus, dans les calculs de la Wilhelmstrasse de déplacer le *Königsberg* ou l'*Amiral-Scheer* des mers sur lesquelles ils exercent leur souveraineté pour rappeler le geste audacieux du *Panther* à Agadir.

Il leur suffit de savoir que demain les Baléares et les Canaries seront d'excellentes bases navales et aériennes sans changer de drapeau, sous les couleurs mêmes de Franco, à la disposition pleine et entière de leurs possesseurs effectifs. Et que dans le Protectorat marocain pourront camper à leur guise, sans nul besoin pour le moment d'introduire la moindre modification dans le statut actuel, les centaines d'agents allemands chargés de semer la discorde dans la zone voisine, avec les techniciens qui, invités par le Généralissime, se chargent de couronner la tâche commencée pendant la période de la rébellion.

L'Espagne de demain, au service de qui ? Du fascisme international, dont la proue se dirige contre l'existence même des démocraties occidentales — ou au service de la sécurité collective et de la Paix, dans une politique parfaitement articulée et définie, en plein accord, en premier lieu, avec les intérêts de la France et de l'Angleterre ?

Voilà pour moi l'aspect fondamental de la question. Et comme j'ai voulu seulement vous en signaler les éléments essentiels, je n'abuse pas davantage de votre patience, et je vous remercie sincèrement de l'aimable intérêt que vous avez montré en venant ce soir écouter la voix de l'Espagne républicaine, qui se bat et qui verse son sang, non seulement pour elle-même, mais aussi pour vous !

ALVAREZ DEL VAYO.

## II

### En Catalogne

Par Luigi CAMPOLINGHI

Au cours du quatrième voyage que je viens de faire en Espagne, depuis le commencement de la guerre civile, j'ai trouvé la situation profondément changée.

A Barcelone et dans toute la Catalogne — d'abord — moins de bruit et plus de gravité.

Au début de l'insurrection, on s'était fait bien des illusions un peu partout, en Espagne. Les succès faciles des premiers jours — écrasement immédiat de la révolte militaire du 19 juillet 1936, à Madrid et à Barcelone — avaient laissé croire à la majorité du peuple espagnol que les rebelles allaient être domptés partout ailleurs avec la même facilité. On croyait que la guerre de rues était la même chose que la guerre en rase campagne. On s'accrochait au souvenir de la légendaire résistance de Saragosse lors de l'invasion napoléo-

nienne, comme on s'était accroché jadis au souvenir de la bataille de Lepante, jusqu'au jour où la très moderne flotte américaine coula en quelques minutes l'*Armada* des rois catholiques.

Une des raisons de la chute rapide d'Irun et de Saint-Sébastien et de la marche foudroyante de l'armée de Franco jusqu'aux portes de Madrid, réside dans cette mentalité archaïque qui fait confondre la guerre de rues avec la guerre de mouvement, et si à Madrid on résiste, maintenant, avec succès c'est, parce que s'il s'agit là-bas, dans une certaine mesure, d'une guerre de rues, c'est surtout parce que, aux portes de la capitale, les mercenaires du Tercio et les Marocains ont trouvé des adversaires bien armés, bien préparés et capables de leur opposer, sur le terrain militaire, une résistance conforme aux règles de la guerre moderne.



Il serait injuste, d'ailleurs, de faire à nos amis espagnols des reproches, à ce sujet. N'est-il pas qu'une importance relative à l'invasion de l'Espagne, par les fascistes italiens et les nazistes allemands ; l'Espagne — prétendait-il — ayant toujours montré, au cours de son histoire, qu'elle savait se libérer toute seule des dominations étrangères ? Evidemment, M. Eden aussi pensait à Saragosse. Il oubliait tout simplement qu'à Saragosse — au temps de Napoléon — il n'y avait ni tanks, ni mitrailleuses, ni avions...

Et puis, il faut reconnaître, ainsi que d'ailleurs je viens de le faire, que, au cours de ces derniers mois, l'Espagne libre a accompli des progrès considérables au point de vue de la préparation militaire, grâce à sa mentalité qui a heureusement évolué.

\*\*\*

C'est que si la guerre est encore éloignée de Barcelone..., ses avant-gardes — la disette et les réfugiés fuyant les régions occupées par l'ennemi — y sont déjà entrés. Il n'y a plus ou presque plus d'essence : les taxis et les autos ne circulent plus dans les rues de la ville ; le pain a manqué jusqu'à ces derniers jours et la viande est rare. Cela explique les longs cortèges de femmes devant les portes des *panaderias* et des *carnicerias* ; car les Italiens qui résident à Barcelone ne sont pas assez nombreux pour pouvoir apprendre à tous les Catalans à tourner la *polenta*, ainsi qu'ils l'ont appris au *señor Segura*, propriétaire de la *fonda* homonyme, tout près du Marché.

Il est vrai que la Russie a envoyé, il y a quelques jours, un bateau chargé de 800 tonnes de blé et que la France va envoyer, à son tour, 20.000 tonnes de blé et de farine. Mais si cela m'a permis de constater — en passant — que l'arrivée du blé soviétique a été accueillie par des manifestations d'enthousiasme, tandis que l'annonce faite par la presse des imminents envois français a laissé le public indifférent (ce qui représente une réalisation tangible de la rancune dont la masse populaire catalane est actuellement animée vis-à-vis du gouvernement de Paris) cela n'a pas modifié, dans une mesure sensible, l'aspect grave de la grande ville méditerranéenne. Les enfants, les femmes et les vieillards réfugiés sont là — avec leurs visages ravagés par la famine, la fatigue et la peur — pour rappeler à tous que la guerre fait rage à Madrid et s'annonce plus dure que jamais dans l'Aragonais.

\*\*\*

Disons tout de suite que les spectacles navrants qu'offrent les cortèges de réfugiés ainsi que les difficultés de la vie, au lieu d'affaiblir la volonté de résistance des populations catalanes l'ont exacerbée en lui permettant d'orienter leur activité d'une façon plus pratique et utile.

Les recrues affluent dans les casernes : les femmes, au lieu de décourager les hommes, les poussent à accomplir leur devoir sans hésiter et les remplacent là où il est possible de le faire. Elles ont,

sans doute, entendu le vibrant appel de la *Pasionaria*, que j'ai ouï, à Valence, dans la langue locale illustrée par un poète qui — déjà vieux — m'honora de son amitié : Llorente. « Dones ! dit cet appel « Abans esser vinda d'un valent que mujer d'un covard ! » « Femmes ! Il vaut mieux être la veuve d'un héros que la femme d'un lâche ! »

Et cet autre appel aussi a été entendu par les femmes espagnoles : « Los hombres al frente, las mujeres a lo obrir los puestos de los hombres en la retaguardia ! » « Les hommes au front, les femmes à la place des hommes, à l'arrière ! »

De façon que ce qu'on lit à Valence, sur le fronton du *Palacio de la Gobernacion*, on pourrait écrire aussi sur la façade de la *Generalitat* : « Toda Valencia en pie de guerra para aplastar al fascismo ! »

Quant aux hommes, ils obéissent de leur côté aux appels réitérés, soit de leurs partis, soit du gouvernement — appels lancés par des affiches innombrables et qui témoignent, chez les Espagnols (ou plutôt le confirment) un goût très développé pour les arts graphiques. (Si un jour on veut établir l'iconographie de cette période de la vie espagnole, ceux qui entreprendront cette tâche ne manqueront pas de travail et devront s'armer de patience).

Des colonnes et des bataillons se forment un peu partout, et presque toujours ils prennent des noms et s'ornent d'insignes susceptibles de frapper l'esprit des foules. Il y a, par exemple, à Valence, une *Columna de hierro* (Colonne de fer) qui lutte sur le front de Terruel ; et, à Barcelone, un *Bataillon de la Muerte* — créé par notre confrère *Candidó Testa* et par notre ami *Emilio Strafelhni*, ancien membre du C.C. de la Ligue Italienne, sur le modèle des Bataillons d'*arditi* (Bataillons d'assaut) italiens — dont les hommes sont armés de grenades, de mousquetons et de mousquetons et dont le drapeau s'orne d'une tête de mort avec, comme légende, le mot de *Blanqui* : « *Sin Dios ni amo* » « Ni Dieu ni maître ».

Deux brigades internationales aussi sont en formation à Barcelone ; l'une sur l'initiative des libéraux, l'autre sur l'initiative des communistes, des socialistes et des républicains italiens.

\*\*\*

La *Generalitat* — secondée notamment par les organisations syndicales : la C.N.T. et la U.G.T. — fait, de son côté, des efforts considérables — pour rendre au peuple la vie moins dure et pour réorganiser la vie politique et sociale du pays sur des bases nouvelles et d'après les principes de la justice sociale.

Toutes les grandes propriétés et les grandes fabriques — qui avaient été abandonnées par leurs propriétaires — ont été d'abord *incautadas* (mise sous sequestre) et puis collectivisées. La petite propriété, ainsi que les ateliers d'artisans ont été, au contraire, et seront respectés.

Les moyens de transport, les banques, les entreprises maritimes, les sociétés d'électricité, etc., ont été également *incautadas* et socialisées. C'est, par



tout, le Syndicat qui remplace le patron : c'est au fond une véritable organisation syndicale et corporative que la Catalogne et l'Aragon se sont donnée dans la liberté. L'Etat corporatif (ou prétendu tel) de MM. Mussolini et Salazar n'est — en comparaison de l'expérience catalane — qu'une vaste fumisterie, mais qui prétend procéder des mêmes principes, sauf celui... de la liberté (une paille!).

La justice, également, est devenue populaire, avec l'institution des Tribunaux du peuple, qui auront beaucoup de travail, depuis que cet ivrogne de Queipo de Llano a signalé, par T.S.F. la présence à Madrid et à Barcelone de... la cinquième colonne, c'est-à-dire de nombreux espions et factieux...

Grâce à cette imprudente indication, on a découvert, à Barcelone, des dépôts d'armes et des munitions. Et les Tribunaux ont du travail...

A cette œuvre de reconstruction, tous les hommes libres collaborent : depuis les libertaires jusqu'aux républicains de gauche. L'illustre professeur Marañon — une des lumières de la science espagnole — ne vient-il pas de donner son adhésion à la C.N.T. ? La vieille Catalogne des prêtres et des hobereaux est morte : c'est la Catalogne du peuple et de la liberté qui va la remplacer.

\* \*

Il y a tout de même un petit nuage à l'horizon. Le Gouvernement Central va-t-il respecter les tendances de la nouvelle politique catalane ? Pourquoi — se demandent les Catalans plus soupçonneux — ne fait-il pas le nécessaire pour seconder notre effort militaire ? Est-ce qu'il craint, lui aussi, avec Hitler, de voir naître une Catalogne socialisée ? Pourquoi, lorsque, tout dernièrement encore, la C.N.T. a offert 40.000 hommes pour Madrid, à Valence, celle-ci les a-t-elle refusés ?

C'est — répond Valence — que nous n'avons pas d'armes, hélas ! et elle dit vrai sans doute. Mais le soupçon persiste, du côté catalan, dans bien des esprits. Et, dans ces conditions, dans certaines zones de l'opinion espagnole on se demande si la meilleure façon pour mettre une fin à cet état d'esprit fâcheux, ne consisterait à déclarer, dès maintenant, qu'après la victoire, l'organisation politique et sociale de l'Espagne sera celle d'une Fédération.

— Pourquoi les républicains auraient-ils peur de ce mot : Fédération ? Les républicains espagnols, depuis Py y Margall, ont été fédéralistes, jusqu'au jour où le traître Lerroux s'est fait le héraut de l'Unionisme, en se mettant au service du gouvernement central et royaliste de Madrid.

Au fond, je n'ai pas trouvé chez les personnes autorisées, que j'ai pu rencontrer aussi bien à Barcelone qu'à Valence, de grosses oppositions à la thèse fédéraliste. Mais, tandis que, dans les milieux officiels, on tend à considérer le fédéralisme comme la conséquence de la victoire, dans les milieux populaires catalans, on est enclin à le considérer comme une condition de la victoire.

Certes, il serait utile de dissiper, d'une façon ou de l'autre, ce malaise.

En tout cas, il y a, pour la démocratie française un très grand intérêt à suivre aussi bien les évolutions de la politique espagnole que les développements de la guerre civile. C'est pourquoi il serait peut-être utile que les grandes organisations démocratiques fussent représentées auprès des amis espagnols non seulement par des délégations extraordinaires, composées de hautes personnalités, mais aussi par des délégués permanents peu nombreux et actifs. On pourrait ainsi aider d'une façon rationnelle les républicains en lutte contre le fascisme et nouer des liens toujours de plus en plus solides entre ceux qui défendent la liberté des deux côtés des Pyrénées.

C'est avec cette suggestion que je terminerai ces quelques notes de voyage, en regrettant de ne pas pouvoir répondre à la question que mes lecteurs voudraient sans doute me poser : Combien de temps encore continuera-t-elle cette guerre affreuse ?

Qui pourrait le dire ? Dans une guerre civile, les impondérables sont sans nombre...

J'ai rencontré au *Bataillon de la Muerte* un jeune homme de 16 ans, dont le père a été fusillé à Saragosse et la mère et le frère à Huesca.

La Paix ?

J'ai rencontré, dans le même bataillon, un autre jeune homme du même âge, qui était le seul survivant d'une famille de huit personnes.

La Paix ?

Dans le cimetière de Huesca, les hommes, plutôt que de se rendre, acceptent de vivre dans les caveaux d'où ils ont expulsé les premiers occupants.

La Paix ?

Plus heureux sont ceux qui, dans le même secteur, sentent pousser le blé tendre et nouveau sous la paille sur laquelle ils couchent : ils le font germer par la chaleur de leurs corps...

Et pourtant — tandis que, au front de Madrid, les Italiens du Bataillon Garibaldi opposent le tricolore sans grenouille au tricolore sali par le faisceau des licteurs — le soir, à la nuit tombante, dans les montagnes de l'Aragon, une voix s'élève à quelques pas des tranchées rebelles, et dit :

— Espagnols, mes frères...

C'est le docteur Merino — un libertaire catalan, brave et généreux comme doivent l'être tous les libertaires — qui s'adresse à ceux de l'autre côté de la barricade.

Ceux-ci — la première fois — répondirent avec des coups de fusil à cet appel fraternel. Mais le docteur Merino ne quitta pas le microphone et riposta :

— Pourquoi n'opposer à la raison que des balles ? Ne possédez-vous donc pas un cerveau, une conscience, un cœur ?... Avez-vous remplacé tout cela par des fusils, des baïonnettes, des poignards... Ecoutez, donc, mes frères...

La conversation se noua.

Elle se poursuivit encore à l'heure actuelle, tous les soirs...

La Paix ?

Elle serait, dans ce cas, le triomphe de la raison...

LUIGI CAMPOLONGHI.



# LA PAIX A LYON

---

Le 24 janvier, à Lyon, le Rassemblement Populaire a fait la démonstration de son unité étroite et de son entière solidarité avec le Gouvernement de Front Populaire.. Nous regrettons de ne pouvoir ici reproduire les déclarations, qui sont des actes, de nos amis André Février (au nom des socialistes lyonnais), Vivier-Merle (au nom de la C.G.T.), Jacques Duclos (au nom du parti communiste), Campinchi (au nom du parti radical et radical-socialiste), Paul-Boncour (au nom de l'Union socialiste et républicaine), Edouard Herriot (au nom de la municipalité de Lyon), et, dans son intégralité, l'admirable discours de Léon Blum.

Mais, si importante que fût la manifestation d'un accord unanime entre les représentants du Rassemblement populaire, plus significative encore a été l'entente absolue du Rassemblement unanime avec le gouvernement sur la politique extérieure de la France. Cette entente a trouvé son expression dans le dialogue entre Victor Basch, Président du Comité national du Rassemblement populaire, et Léon Blum.

Au nom du Rassemblement comme au nom de la Ligue des Droits de l'Homme, Victor Basch a fait connaître la pensée des républicains sur l'action nécessaire pour garantir la paix. Léon Blum, dans la seconde partie de son discours, a répondu à cet appel en adoptant les vues du Rassemblement populaire.

C'est pour souligner la portée d'un tel accord que nous publions ci-dessous la déclaration de Victor Basch et la seconde partie du discours de Léon Blum.

Pour permettre aux lecteurs d'apprécier l'identité de la politique française, telle qu'elle a été définie à Lyon, avec la politique actuelle du gouvernement britannique, nous donnons en annexe de larges extraits du discours prononcé par M. Eden à la Chambre des Communes le 19 janvier.

## I

### DISCOURS DE M. VICTOR BASCH

Au nom de la Ligue des Droits de l'Homme  
et du Rassemblement Populaire

Monsieur le Président de la Chambre et  
cher collègue.

Monsieur le Président du Conseil et cher  
camarade,

Mesdames, Citoyens,

Ma première parole sera pour remercier les organisateurs de cette magnifique manifestation d'y avoir convié celui que son âge a appelé à présider la Ligue des Droits de l'Homme et le Comité National du Rassemblement populaire.

C'est là un cumul contre lequel, j'imagine, ne s'élèverait pas même la juste sévérité de mon éminent et très cher ami Labeyrie. C'est qu'aussi bien les liens qui unissent la Ligue et le Rassemblement populaire sont naturels et organiques. Le Rassemblement, en effet, était comme pré-

formé dans la Ligue des Droits de l'Homme, qui appelle à elle tous les républicains acceptant sa charte : la Déclaration de 1789, et qu'ont présidée successivement un républicain modéré mais non modérément républicain, Ludovic Trarieux, son fondateur, puis un socialiste, Francis de Pressensé, qui représenta ce département à la Chambre et qu'a trop oublié la démocratie dont il fut l'un des grands soldats, ensuite un théoricien et praticien du radicalisme, notre cher Ferdinand Buisson, incarnation même de la vertu et de la frugalité démocratique telles que les a définies Montesquieu, et enfin, de nouveau, un socialiste.

La Ligue a compris, dès l'abord, qu'il était impossible d'atteindre le seul but qu'elle vise : la réalisation de la justice dans tous les domaines de la vie publique — justice juridique,



justice fiscale, justice économique, justice internationale — sans l'appui de ce prolétariat organisé qui constitue l'épine dorsale de toute démocratie digne de ce nom; prolétariat organisé que guidé aujourd'hui, avec une incomparable autorité, Léon Jouhaux, militant sans peur et sans reproche que tous nous regrettons de ne pas voir parmi nous et à qui je vous demande la permission d'adresser, en notre nom à tous, l'hommage de notre fidèle amitié; sans l'appui du prolétariat, sans l'appui de ces masses dont on prétend qu'elles constituent un gouvernement occulte toutes les fois que ce n'est pas contre elles que l'on gouverne.

C'est à ce prolétariat que la Ligue s'est adressée, sous la haute tutelle de l'auteur de *Preuves*, notre inoubliable Jean Jaurès, lors de l'affaire Dreyfus et lors de toutes les grandes luttes qu'elle a engagées. C'est grâce à ce prolétariat qu'elle a remporté ses plus mémorables victoires.

Le Rassemblement populaire n'est pas autre chose que l'union naturelle, élémentaire due à un irrésistible réflexe de toutes les forces de gauche, dressées contre l'assaut d'un fascisme non plus camouflé, mais ouvertement, cyniquement avoué. C'est, en réalité, non en juin 35, mais en février 34, que s'est constitué le Rassemblement populaire comme riposte au 6 février. Si bien que l'on peut dire sans paradoxe que les véritables fondateurs du Rassemblement, ce ne sont pas les partis qui s'en disputent la paternité, mais que ce sont les chefs des ligues et associations fascistes, avec à leur tête, le colonel comte de la Rocque.

Mais ce qui est vrai, c'est que c'est en juillet 35 que le Rassemblement populaire s'est organisé et que, ayant pris la résolution de ne pas se dissoudre avant que ses mots d'ordre soient réalisés, il a rédigé un programme sur lequel pût se constituer une majorité et un gouvernement stables. C'est ce programme qui a triomphé aux élec-

tions et qui a permis la constitution du gouvernement à la tête duquel est un homme dont ses adversaires eux-mêmes, reconnaissent la haute, la lumineuse, la pénétrante intelligence toute fleurie d'humanisme et l'extraordinaire subtilité dialectique, et dont nous, ses amis, nous savons le désintéressement et la noblesse d'âme.

La victoire remportée, le Rassemblement populaire a continué l'œuvre de conciliation et de collaboration des partis et des grandes associations professionnelles et philosophiques qui : été et reste sa tâche propre. Il ne fut pas toujours aisé de maintenir cette collaboration. Il y eut des moments difficiles, des séances orageuses, et il n'y a pas si longtemps que nos adversaires ont pu espérer, non sans quelque apparence de raison, que notre bloc allait s'effriter, nos troupes se débander, que la cascade des Cabinets allait recommencer et que la transformation sociale, courageusement entreprise par le ministère de Rassemblement populaire, allait être suspendue.

Mais une fois de plus, l'espoir de la réaction a été déçu. Si, sur tel point de sa politique extérieure, quelques-uns d'entre nous n'étaient pas d'accord avec le gouvernement, non quant au but poursuivi, mais quant aux moyens employés par lui, tous les partis et tous les groupements adhérent au Rassemblement lui conservaient leur fidèle attachement.

Aujourd'hui, même sur ce point délicat, le plein accord est fait. J'ai reçu la mission de proclamer, au nom du Rassemblement populaire unanime, que jamais le bloc qu'il forme n'a été plus solide et plus cohérent, qu'il est résolu à rester uni à travers tous les remous de la vie nationale et attaché au gouvernement Léon Blum et, pour marquer publiquement et solennellement notre union, il m'a chargé de lire ici la résolution qu'unanime il a votée dans sa séance de jeudi dernier.

## II

### DISCOURS DE M. LÉON BLUM

Président du Conseil

(Extrait)

... Voici une dizaine de jours, rentrant à Paris après avoir pris un peu de repos, j'ai lu dans tous les journaux du matin que mon discours de Lyon prendrait la portée d'un événement européen, que j'étais résolu à entreprendre hardiment devant vous le problème des relations franco-allemandes, à jeter d'ici des offres publiques de « conversation directe » et de « coopération économique ». Il faut que je vous fasse un aveu. Quand j'ai lu ces informations sensationnelles, je revenais de vacances, et je ne m'étais pas demandé durant une seule minute ce que je dirais ou ne dirais pas à Lyon. Mais voici la plus étonnante vertu de la

presse moderne : elle finit par créer ce qu'elle imagine. A force d'affirmer un fait qui est encore du domaine de la fantaisie, elle en fait une vérité. Après les journaux parisiens, tous les journaux d'Europe et du monde ont répété à l'envi que, le 24 janvier, à Lyon, je traiterais des relations de l'Allemagne et de la France. Je vais donc en traiter, puisque la presse internationale en a décidé ainsi. Me taire serait aujourd'hui une façon de parler. Et d'ailleurs, après tout, la presse internationale avait raison. Elle avait anticipé, avec une prescience admirable, sur le cours logique d'événements qu'elle ignorait encore. Au len-



demain du discours que M. Eden a prononcé à la Chambre des Communes, à la veille du discours que le Chancelier Hitler doit prononcer à Berlin, il n'est pas inutile que la pensée constante du Gouvernement français soit rappelée une fois de plus.

Je voudrais d'abord élucider avec vous le sens d'une expression dont on use volontiers, mais non sans une certaine imprudence. « Conversation directe » avec l'Allemagne, qu'est-ce que cela signifie exactement ? Nous avons toujours des « conversations directes » avec l'Allemagne, par l'intermédiaire de son Ambassadeur et du nôtre, par le contact de nos Ministres quand ils ont la bonne fortune de se rencontrer. Au cours de ces conversations, nous ne considérons aucun sujet comme interdit. Nous avons toujours été et nous resterons prêts à l'effort le plus sincère et le plus libre, non seulement pour traiter les questions courantes que fait naître le contact quotidien de deux pays voisins, mais pour aborder en pleine franchise les problèmes plus généraux que pose la vie politique de deux grands Etats. Les conversations directes, elles existent, mais je crains que, quand on parle de « conversation directe », on ne pense en réalité à autre chose. « Conversation directe », dans la pensée des hommes qui emploient le plus plaisamment cette expression, signifie en réalité « règlement séparé ». On entend par là qu'un accord stable pourrait s'établir entre l'Allemagne et la France, après un entretien en tête à tête, sans que d'autres Puissances participent au débat, ou se trouvent engagées dans la solution. Et il est évident d'ailleurs que cette conception rejoint la méthode préconisée et pratiquée par le Chancelier Hitler, méthode qui tend à la conclusion de Pactes bi-latéraux, conclus séparément par un Etat, avec chacun des Etats qui l'entourent ou l'intéressent et volontairement isolés les uns des autres dans leur négociation comme dans leurs effets.

\* \* \*

Cette méthode n'est pas celle que préconise et que pratique le Gouvernement français. En le rappelant comme je le fais, je n'entends pas énoncer une préférence théorique. Je crois faire montre de réalisme quand je déclare que nous ne voulons pas abstraire la sécurité française de la paix européenne, et nous ne le voulons pas parce que nous ne le pouvons pas. Nous sommes convaincus qu'aucun engagement spécial à la France ne garantirait la sécurité de la France, et c'est cette conviction qu'exprime la formule, souvent si mal comprise, de la « paix indivisible ». Nous ne pouvons rester en Europe des spectateurs indifférents. Nous sommes membres de la Société des Nations, fidèles à ses principes, fidèles à son pacte. Nous avons lié des amitiés dont nous restons pleinement solidaires. Nous avons contracté des obligations auxquelles nous demeurerons pleinement fidèles. Notre objectif reste, pour reprendre l'expression du communiqué de Londres, au mois de juillet, le règlement d'ensemble des problèmes

européens. Nous avons prouvé que, pour y parvenir, nous étions prêts à fournir la contribution la plus franche, la plus désintéressée, je dirais presque, la plus méritoire, mais c'est en vue d'un règlement général, ou à l'intérieur d'un règlement général que nous recherchons la solution du problème franco-allemand.

Je continue à croire le règlement possible si toutes les nations d'Europe y apportent une égale bonne volonté, mais je pense, comme l'a dit M. Eden dans son discours de mardi aux Communes, qu'à l'heure présente, cette possibilité dépend essentiellement de l'Allemagne. Je voudrais m'exprimer sur ce point avec une entière franchise. On voit, en ce moment même, l'Etat allemand tendre toute sa science d'organisation et toute la puissance de sa volonté nationale pour surmonter de graves difficultés d'ordre économique. L'idée est donc née spontanément dans beaucoup d'esprits d'une sorte d'échange, d'une sorte de contrat, aux termes duquel l'Allemagne recevrait, dans l'ordre économique, un concours qu'elle compenserait par une participation satisfaisante au règlement pacifique de la situation européenne. Je ne voudrais pas me placer sur ce terrain.

\* \* \*

Je ne pense pas que nous devons proposer à l'Allemagne rien qui ressemble à un marché. Nous avons un sentiment trop profond de notre dignité nationale, nous sommes trop résolus, le cas échéant, à en imposer le respect pour ne pas respecter nous-mêmes la dignité des autres nations. Nous sommes encore plus éloignés de concevoir l'idée, à la fois fautive et périlleuse, que l'aggravation des difficultés économiques de l'Allemagne pourrait un jour la contraindre à demander un secours et à subir des conditions. Enfin, nous nous gardons bien d'élever un soupçon sur la volonté de paix que le Chancelier Hitler a proclamée dans des occasions solennelles. Si des accords doivent un jour intervenir, ils ne peuvent et ne doivent se conclure que dans un esprit de confiance et sur un plan d'égalité.

Mais, cela dit, il y a comme une véritable incidence devant laquelle personne ne peut tenir ses yeux fermés. Dans l'état présent de l'Europe, alors que la sensibilité des peuples est soumise depuis de longs mois à un régime de secousses périodiques, alors que la concurrence des armements se poursuit partout sur un rythme encore plus rapide qu'avant guerre, comment des accords économiques pourraient-ils se concevoir, indépendamment du règlement politique ? Quelle est la nation qui consentira à coopérer avec une autre nation, soit en lui ouvrant des crédits, soit en améliorant son approvisionnement en matières premières, soit en lui ouvrant des facilités de peuplement ou de colonisation, soit par tout autre moyen, si elle doit conserver si peu que ce soit l'appéhension que le secours prêté par elle risque de se retourner un jour contre elle, que les crédits, les matières premières, les établissements exté-



rieurs viendront encore accroître une force et un « potentiel » militaires dont elle-même ou ses amis seraient les victimes ? Il existe donc une liaison nécessaire, une connexion inéluctable entre coopération économique d'une part, organisation pacifique et arrêt de la course aux armements de l'autre. Pour travailler en commun, il faut pouvoir travailler en paix.

\* \* \*

Cette connexion est tout aussi évidente si l'on inverse la position du problème. L'excès même des armements, j'en ai l'intime conviction, obligera l'Europe à « reconsidérer » la question du désarmement. Une convention sur la limitation et la réduction progressive des armements doit nécessairement faire partie intégrante d'un règlement général des problèmes européens. Mais les fabrications de guerre occupent aujourd'hui une telle place dans la production des nations industrielles qu'il serait probablement impossible d'en décréter l'arrêt pur et simple sans s'exposer au danger de graves crises intérieures. Peut-être n'est-il plus possible d'envisager une convention politique internationale de désarmement qui n'ait pour complément ou pour corollaire une convention économique internationale aménageant des débouchés de remplacement pour les entreprises et pour la main-d'œuvre. Ainsi se poseraient tout naturellement les questions d'équipement et de grands travaux européens, coloniaux, internationaux, c'est-à-dire de coopération matérielle et technique, les questions de crédit, c'est-à-dire de coopération financière. Je rejoins ici certaines inspirations du plan qu'avait dressé, au début de la crise, le Bureau International du Travail, en accord avec les organisations syndicales, et je reviens aussi aux idées que, mes amis et moi, nous avions suggérées, au lendemain de la guerre, pour la solution du problème des Réparations.

Liaison intime du problème franco-allemand avec l'ensemble du problème européen, connexion nécessaire de la coopération économique avec le règlement politique et l'organisation de la paix, telles sont donc mes conclusions. Je sais qu'elles sont banales, mais je vous avais prévenus contre

la déception. Ce que j'ai à peine besoin d'ajouter, c'est que le Gouvernement de la République est prêt aujourd'hui, sera prêt demain, à manifester par des actes son ardente volonté de rendre à l'Europe et au monde, ce qui est la sécurité vraie, c'est-à-dire le sentiment intime et profond que le monde est redevenu paisible, qu'une angoisse ne pèse plus sur lui, qu'il a retrouvé la tranquillité de son travail et de son sommeil.

Dans ce discours tout récent que j'ai cité déjà à plusieurs reprises, et avec lequel je professe un plein accord de pensée et de sentiment, M. Eden disait :

*« Nous ne pouvons guérir le monde par des pactes et des traités, nous ne pouvons pas le guérir par des discours, si élevés qu'ils soient, si pénétrés qu'ils soient par l'esprit de paix. Ce qu'il faut, c'est la volonté de coopérer, une volonté incontestable... »*

Cette volonté existe unanimement en France, elle est si apparente, elle s'est manifestée avec une évidence telle que personne, je crois, ne songe à la contester dans l'univers entier. Si, comme nous le souhaitons et l'espérons, l'Allemagne manifeste elle aussi sa volonté de coopérer, nous sommes prêts à travailler avec elle comme avec toutes les autres nations sans aucune arrière-pensée, sans aucune réticence.

\* \* \*

Dans l'effort commun, nous ne nous laisserons devancer par personne et nous ne concevons rien de plus heureux pour l'Europe que la noble émulation qui s'établirait ainsi vers la paix. Nous pensons que ce dont le Pays nous sait peut-être aujourd'hui le plus de gré, c'est de notre tenace et inébranlable effort pour préserver la paix indivisible. Nous n'oublierons pas que, dans la formule du Rassemblement populaire, la Paix est le terme qui commande les deux autres, puisque, sans la Paix, un peuple n'a pas de Pain, et qu'en perdant la Paix, il risque toujours de perdre sa Liberté.

### III

## DISCOURS DE M. EDEN

*Ministre des Affaires Étrangères de Grande-Bretagne*

(Extraits)

... La situation actuelle en Espagne jette dans l'ombre toutes les autres affaires internationales. Bien que la lutte se poursuive avec un acharnement sans répit, le danger qu'elle dégénère en guerre européenne, s'il n'a pas entièrement disparu, a certainement été atténué. (*Très bien.*)

L'intervention dans la guerre civile espagnole en prolongerait, je le crains, les horreurs et aggraverait les souffrances de l'infortuné peuple espagnol. C'est pour cette raison, entre autres, que nous nous y opposons depuis le début. Mais si quelqu'un, dans cette Chambre, s'imagine que,



en conséquence de cette guerre civile en Espagne, une puissance étrangère — ou même deux — vont dominer l'Espagne pendant une génération, régler sa vie et diriger sa politique extérieure, je suis convaincu qu'il se trompe (*très bien*), et je lui répondrai que, de toutes les suites possibles de cette guerre civile, celle-là est la moins probable. Je vais dire à la Chambre pourquoi.

Nous serions fortement opposés à tout événement de ce genre, et je suis persuadé que nous ne serions pas seuls à y être opposés, car il y aurait aussi les vingt-quatre millions d'Espagnols eux-mêmes. La seule chose, peut-être, qui unirait l'Espagne, si profondément, si âprement divisée qu'elle soit, — serait la haine commune de l'étranger. Il se peut très bien que, de part et d'autre, des partisans convaincus soient reconnaissants à ceux qui leur seront venus en aide dans la guerre civile, mais à moins que le conflit actuel ne donne un démenti à toute l'histoire de l'Espagne, la grande masse du fier peuple espagnol en voudra le moins à ceux qui se sont immiscés le moins dans ses affaires. A envisager l'avenir lointain, et, après tout, dans une question de ce genre, c'est l'avenir lointain qui compte, l'intervention en Espagne n'est pas seulement mauvaise du point de vue humanitaire ; elle l'est aussi du point de vue politique. (*Marques d'approbation.*)

Néanmoins, nous avons nos intérêts nationaux. Quels sont-ils dans ce conflit ? Ils ne sont pas que l'Espagne ait telle ou telle forme de gouvernement, qu'elle soit de droite ou de gauche. Si nous nous laissons aller à une compétition de ce genre, nous entrerions dans cette guerre des idéologies rivales, que nous avons condamnée. La forme de gouvernement de l'Espagne doit être l'affaire du peuple espagnol et non celle de personne autre. C'est pour cette raison que nous avons découragé, et que nous continuerons à décourager toute intervention de l'extérieur dans ses affaires intérieures.

A ce propos, je voudrais exposer nettement un certain point, en manière de réponse à une question supplémentaire posée aujourd'hui à la Chambre. Il n'y a, dans la déclaration anglo-italienne, par un mot, pas une ligne, pas une virgule qui puissent donner à une puissance étrangère quelconque le droit d'intervenir en Espagne, quelle que soit la nuance du gouvernement dans une partie quelconque du pays (*très bien*). Cependant, il y a des intérêts britanniques engagés dans ce conflit espagnol et le caractère en est double. Ils exigent, premièrement, que le conflit ne s'étende pas au delà des frontières de l'Espagne ; et, deuxièmement, que l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de l'Espagne soient sauvegardées.

Depuis que M. Blum a pris, en août dernier, l'initiative de la non-intervention, toutes les fractions de l'opinion, en Grande-Bretagne, n'ont cessé de soutenir ce principe. Les critiques n'ont commencé à se manifester qu'à partir du moment où on s'aperçut que la non-intervention n'était pas complète. Et pourtant il est vrai, de l'avis du

gouvernement, que si la non-intervention n'a pas fonctionné comme nous l'aurions voulu, si certaines infractions à l'accord ont provoqué d'amers ressentiments et ont enlevé à cette politique une bonne partie de son efficacité pour abrégier la guerre en Espagne, on ne saurait douter que cette politique était et est encore, pour l'Europe la bonne politique à suivre...

♦♦♦

... Je passe maintenant à un autre grave sujet politique, celui qui concerne la nouvelle situation marocaine. Le 8 janvier, l'Ambassadeur de France m'a informé que son gouvernement avait reçu la nouvelle de l'arrivée imminente d'un fort contingent de volontaires allemands dans la zone marocaine espagnole. Il me dit qu'on était en train de préparer des casernes et des réserves de vivres pour leur réception et que des ingénieurs allemands travaillaient à des fortifications près de Ceuta. Naturellement, cette nouvelle a causé quelque inquiétude au gouvernement français, en raison de la propre situation de la France au Maroc, et en raison de la clause inscrite dans les traités conclus par la France avec l'Espagne en 1904 et 1912.

Je me permets d'expliquer à la Chambre que, d'après la Convention franco-espagnole de 1904, l'Espagne n'a pas le droit d'invoquer l'aide d'une puissance étrangère dans la sphère d'influence au Maroc.

En même temps, paraissaient aussi dans la presse française des rapports d'un caractère alarmant comportant l'affirmation que des contingents allemands dépassant chacun plus de 1.000 hommes avaient débarqué à Ceuta et Melilla et qu'un monopole commercial allemand avait été institué dans la zone, etc...

Je ne voudrais pas que la Chambre s' imagine que le gouvernement de Sa Majesté s'est montré insouciant ou aveugle en cette affaire. Juste avant Noël, j'avais déjà chargé le Consul général de Sa Majesté à Tanger de me fournir un rapport détaillé sur toutes les activités non-espagnoles dans la zone espagnole. Etant donnée la déclaration que m'avait faite l'Ambassadeur de France, je demandai au Consul-général de me faire tenir par télégramme tous les renseignements qu'il avait déjà obtenus, particulièrement au sujet du débarquement ou des préparatifs de débarquement de troupes allemandes, et au sujet des fortifications dans le voisinage de Ceuta. Les réponses que j'ai reçues ont eu généralement un caractère rassurant.

La Chambre voudra bien se rappeler que, le 11 janvier, le Chancelier allemand a donné à l'Ambassadeur de France à Berlin l'assurance positive qu'aucune force allemande, à part peut-être quelques experts techniques, ne se trouvait dans la zone espagnole du Maroc et qu'il n'avait aucune intention d'y envoyer des forces allemandes ou d'occuper aucun point de la zone. En même temps, le ministre des Affaires étrangères allemand a donné une assurance analogue à notre



Ambassadeur à Berlin. Après quoi, le ministre des Affaires étrangères allemand et l'Ambassadeur de France ont rédigé un communiqué commun, qui a été publié depuis. Au cours de ces derniers jours, nous avons reçu un autre télégramme du Consul-général de Sa Majesté à Tanger, annonçant que le Haut-Commissaire espagnol à Tétouan avait invité des officiers britanniques de Gibraltar à visiter Ceuta ou Mellila. Cette invitation a été acceptée, et l'un des navires de Sa Majesté a maintenant visité Ceuta aussi bien que Mellila. Les rapports que nous avons reçus comme suite à cette visite sont généralement d'un caractère rassurant en ce qui concerne le débarquement ou les préparatifs de débarquement de troupes allemandes dont on avait parlé.

Néanmoins, la Chambre peut être assurée que le gouvernement de Sa Majesté continuera de surveiller attentivement la situation dans cette région ; car il est étroitement intéressé au maintien dans la zone espagnole de la situation stipulée par les traités actuellement en vigueur. J'ai pensé qu'il convenait de fournir à la Chambre un exposé complet de la situation à ce sujet en raison des informations qui avaient paru dans la presse et en raison des intérêts spéciaux que nous avons dans la zone en question.

\*  
\*  
\*

Au cours des vacances parlementaires, il s'est passé un autre événement dont je désire traiter, à savoir la déclaration commune faite par le gouvernement de Sa Majesté et par le gouvernement italien, à propos de la Méditerranée, et l'échange de lettres, qui l'a accompagnée. Il convient de rappeler l'origine de cette déclaration. Il serait oiseux de nier que le cours suivi par le conflit abyssin avait laissé derrière lui une certaine aigreur dans les rapports entre notre pays et l'Italie. Nous savons parfaitement ici que les mesures adoptées par nous dans le conflit abyssin ne procédaient d'aucun mobile impérialiste. Que les honorables membres de cette Chambre jugent que nous avons fait trop ou trop peu, personne ici ne doute du mobile qui nous a dicté notre action. Nous avons pris ces mesures comme nous pensions être tenus de le faire, en exécution des obligations que nous imposait le Covenant de la S.D.N.

Cependant, il faut nous rendre compte que cette façon de voir n'a jamais été pleinement comprise en Italie. En tout cas, le rôle primordial joué par notre gouvernement dans ce conflit a affecté sérieusement les rapports anglo-italiens. Dans ces conditions, la Chambre se rappellera peut-être que M. Mussolini a prononcé à Milan un discours où il a parlé des intérêts de nos deux pays dans la Méditerranée. Pour notre part, nous n'avons pas approuvé pleinement la définition donnée de nos intérêts par le chef du gouvernement italien, et la Chambre se rappellera peut-être qu'en novembre dernier, je me suis efforcé au nom du gouvernement, de définir ces intérêts plus clairement. Vous me permettez de répéter ce que j'ai dit (Cf. Bul-

letin n° 6.392) : « Pour nous, la Méditerranée n'est pas un raccourci, mais une artère principale... La liberté des communications dans cette mer est d'un intérêt vital, au plein sens du mot, pour la communauté des nations britanniques. »

A la suite de cela, une série de déclarations eurent lieu dans les deux pays, dont l'une par le Premier ministre, où se manifestait le désir d'améliorer les relations. Pour y arriver, il fut décidé de chercher un accord sur une déclaration commune. Cette déclaration n'est ni un traité ni un pacte, mais elle marque, nous l'espérons et le croyons, la fin d'un chapitre de relations tendues (*très bien*). Elle ne marque aucun changement dans la politique du gouvernement de Sa Majesté. Elle n'implique et ne formule aucune concession de notre part, pas plus, naturellement, qu'elle n'implique aucune modification de nos amitiés existantes. Mais il ne peut y avoir aucun doute que cette déclaration a servi à produire un apaisement en Méditerranée.

Si les honorables gentlemen en veulent la preuve, je leur demanderai de partager non pas les vues du gouvernement, mais celles des nations méditerranéennes. S'ils veulent bien observer l'attitude de ces nations, ils verront non seulement que le ministre des Affaires étrangères français a fait un accueil chaleureux à la déclaration le jour même où elle a été publiée ; et que, depuis ce moment-là, des accueils semblables lui ont été faits par un certain nombre d'Etats méditerranéens avec lesquels nous avons des relations amicales. Je veux parler de la Turquie, de la Yougoslavie et de la Grèce. Conformément aux obligations découlant de notre traité, le gouvernement égyptien a été aussi pleinement tenu au courant et a envisagé favorablement ce qui se préparait. Tout ce que je soutiens en ce moment — je ne demande actuellement ni opinion, ni jugement — c'est que le criterium qu'il convient jusqu'à présent d'appliquer à l'accord, est l'opinion de ces nations méditerranéennes.

\*  
\*  
\*

Permettez-moi de résumer d'avance une critique que l'on fera peut-être de la relation existant entre cette déclaration et les événements d'Espagne. Cette déclaration avait originellement pour but de dissiper des malentendus qui étaient un legs du passé le plus récent. Comme la guerre d'Espagne faisant rage, pendant que les négociations se poursuivaient et qu'un certain nombre de bruits alarmants nous étaient parvenus au sujet des îles Baléares, nous avons cru bon de profiter de cette occasion pour clarifier l'attitude de nos deux gouvernements à l'égard de l'intégrité du territoire espagnol. En conséquence, bien que le texte de la déclaration elle-même s'applique complètement à l'Espagne tout entière, nous avons jugé utile d'insister sur ses effets au moyen de l'échange de notes dans laquelle le Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères d'Italie, au nom du gouvernement italien, déclare que, en ce qui concerne l'Italie, l'in-



tégrité du territoire espagnol restera, en tout état de cause, intacte et inchangée.

M. BELLANGER (travailliste). — C'est un chiffon de papier.

M. EDEN. — Si je ne l'avais pas, l'honorable gentleman serait le premier à se plaindre (*marques d'approbation de la majorité*). On dira peut-être que, puisque nous discutons de ces choses, nous aurions pu en profiter pour traiter de la question tout entière de la non-intervention dans le conflit espagnol. Je répondrai que cette question ne se pose pas seulement entre l'Angleterre et l'Italie et bien loin de là. Elle était alors traitée par un grand nombre de puissances. En nous efforçant d'atteindre, nous seuls, une solution du problème, nous n'aurions obtenu aucun résultat, j'en suis convaincu, et nous aurions pu fort bien compliquer davantage une situation qui l'est déjà suffisamment.

\* \*

Je voudrais maintenant dire quelques mots de la situation internationale en général. Je prie instamment la Chambre de m'accorder son attention, parce que ce que j'ai à dire a peut-être plus de gravité que ce que dit d'ordinaire un Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères au cours d'un débat. Je pars demain pour Genève, pour prendre part à une des trois sessions régulières du Conseil. Nous aurons là devant nous un formidable programme de travail qui révèle à lui seul le rôle important qu'en puissent dire ses détracteurs joué par la S.D.N. dans les affaires internationales. Notre but sera d'augmenter l'importance de ce rôle et d'élargir sa portée.

Mais avant de partir, il y a certaines remarques que je voudrais présenter à la Chambre. Dans des discours récents, j'ai essayé, tant ici qu'en public, d'esquisser les grandes lignes de notre politique extérieure au moment présent, ainsi que d'indiquer les moyens par lesquels nous pouvons atteindre nos buts. Je ne veux pas répéter ces discours. Cependant, le premier de cette nouvelle année mentionnait certains facteurs qu'il nous faut envisager. Le gouvernement de Sa Majesté se trouve actuellement attelé à la tâche de rééquiper les trois départements de la Défense nationale. Bien que nous soyons convaincus que ce réarmement représente un moyen indispensable pour atteindre notre but, il ne s'agit pourtant que d'un moyen et non d'un but (*marques d'approbation*). Ce but est toujours, comme je l'ai précédemment indiqué, l'établissement d'un accord européen et l'affermissement de l'autorité de la S.D.N. Nous sommes disposés à coopérer à l'œuvre commune de l'apaisement politique et de la collaboration économique, et si cette œuvre doit réussir, ce sera par la collaboration de tous. Si cette collaboration s'établit, il ne saurait y avoir de doute pour personne, dans cette Chambre ni ailleurs, que nous pouvons créer, dans un monde pacifique, une Europe meilleure, plus saine et plus prospère (*marques d'approbation*).

Comment y arriver ? Le monde ne doit pas seulement réduire ses dépenses d'armement, car celui-ci abaisse déjà son niveau d'existence, mais il doit apprendre le moyen d'établir une coopération économique permettant d'élever ce niveau. N'oublions jamais que notre but en ce pays doit être la prospérité de tous. Je veux dire par là que nous voulons relever le niveau d'existence dans les pays où il se trouve aujourd'hui trop bas, et le faire monter plus haut encore dans ceux où il a atteint un point relativement élevé.

Nous sommes disposés à contribuer au progrès économique. Mais, d'après nous, cela ne saurait se faire qu'à une condition. La collaboration économique et l'apaisement politique doivent aller de pair. Si l'ajustement économique et financier ne doit avoir pour résultat qu'un accroissement des armements et de l'agitation politique, la cause de la paix sera entravée plutôt qu'aidée. D'autre part, une nouvelle et plus libre collaboration économique et financière, basée sur des engagements politiques solides et bien conçus constituera une aide puissante à l'établissement en Europe d'une unité du but (*marques d'approbation*). En dernière analyse, essentiellement, le but poursuivi par tout effort politique sincère, en quelque pays que ce soit, doit être l'amélioration des conditions d'existence. Nous savons suffisamment que, dans l'état actuel de la science, ce but peut être atteint si nous nous mettons à l'œuvre dans une atmosphère de paix et de confiance réciproque.

\* \*

Au moment d'entreprendre cette tâche, disons qu'il y a des choses que nous ne saurions accepter. Nous n'acceptons pas que l'Europe n'ait d'autre alternative que la dictature de la droite ou de la gauche (*marque d'approbation*). Nous n'acceptons pas — et permettez-moi de m'exprimer bien clairement sur ce point — que les démocraties soient le terrain nourricier du communisme. Nous les considérons plutôt comme son antidote. Il ne nous plaît pas de voir l'Europe s'armer fiévreusement sous les bannières hostiles d'idéologies rivales. Il y a de meilleures voies à suivre. Nous le savons et nous voulons nous y engager. Je dois donc ici terminer mon examen de la situation, en disant quelques mots de l'Allemagne.

Son avenir et le rôle qu'elle est appelée à jouer en Europe représentent aujourd'hui la grande préoccupation de celle-ci. Voici une grande nation de 65 millions d'habitants, au centre même de notre continent, qui a exalté la race et le sentiment national, en a fait une foi, pratiquée avec autant de ferveur qu'elle est prêchée. Le monde entier se demande, à l'heure actuelle, où ces doctrines vont mener l'Allemagne, où elles doivent nous mener tous. Doivent-elles rendre à une grande puissance sa position au centre de l'Europe, entourée du respect des autres puissances, grandes et petites, employant les dons variés de son peuple à ramener la confiance et la prospérité dans un monde écarté des querelles et des



antagonismes, ardemment désireux d'un retour à des conditions normales de travail et d'association ? Ou bien doivent-elles la conduire à une exaspération des antagonismes internationaux et à une politique d'isolement économique encore plus grand ?

L'Europe se demande aujourd'hui sérieusement quelles sont les réponses à ces questions, car l'Europe ne peut pas continuer d'aller à la dérive vers un avenir de plus en plus incertain. Elle ne peut pas être déchirée entre des rivalités nationales, aiguës et des idéologies violemment opposées, sans recevoir des blessures qui mettront une génération à se cicatriser. Il est au pouvoir de l'Allemagne d'influer sur un choix qui décidera non seulement de son sort, mais de celui de l'Europe. Si elle choisit la coopération avec les autres pays, une pleine et égale coopération, il n'est personne dans notre pays qui ne soit prêt à aider de tout cœur à dissiper les malentendus et à aplanir la voie pour la paix et la prospérité. Mais il est vain d'imaginer guérir par de simples palliatifs les maux dont nous souffrons : de simples remèdes locaux ne suffiront pas. Aucune nation, quelle que soit son idéologie, quelque forme de gouvernement qu'elle préfère pour elle-même, ne doit faire aucune réserve ; ni se dérober d'aucune manière dans sa coopération avec les autres, et quant au fait qu'elle renonce à toute forme d'intervention dans les affaires des autres.

Nous ne pouvons guérir le monde par des pactes ou des traités. Nous ne pouvons pas le

guérir par des discours, si élevés, si pénétrés qu'ils soient par l'esprit de paix. Ce qu'il faut, c'est la volonté de coopérer, une volonté incontestable. Cette volonté peut se manifester de diverses manières très précises — en abandonnant la doctrine de l'exclusivité nationale et en acceptant tout état européen comme partenaire éventuel dans un règlement général ; en ramenant les armements à un niveau suffisant pour les besoins essentiels de la défense, mais pas plus ; et en acceptant, pour régler les différends, telle organisation internationale qui fasse de la Société des Nations un bienfait pour tous, sans en faire une servitude pour personne.

Ces choses doivent être dites clairement à l'heure où nous sommes, au commencement d'une nouvelle année. Nous-mêmes n'avons pas de plus grand désir que de coopérer pleinement avec les autres, et ainsi de ne pas faire exception. Nous répondrons pleinement à ce même désir, où qu'il se manifeste, et nous travaillerons pour la plus grande solidarité possible. Car nous croyons que c'est là ce que désire ardemment, du fond du cœur, dans tous les pays, la grande majorité du peuple (*marques d'approbations prolongées*).

### ERRATUM

Dans l'article du Président Victor Basch, *Impressions d'Algérie*, paru dans notre dernier numéro, il a été écrit (page 39, 47<sup>e</sup> ligne) : *il est interdit aux oulémas de pénétrer dans les mosquées*. Lire : *il est interdit aux oulémas de prêcher dans les mosquées*.

### POSSEDEZ-VOUS

# Le Livre d'Or de la Ligue ?

Pour connaître l'histoire de notre grande Association, comprendre ses principes, apprécier son action, il faut lire

## Le Livre d'Or de la Ligue

Rédacteurs : Victor BASCH, SEVERINE, Léon BRUNCHVIGG, Emile GLAY, A. AULARD, Ch. SEIGNOBOS, Georges BOURDON, C. BOUGLE, D. FAUCHER, Henri GUERNUT, Maxime LEROY, Ferdinand HEROLD, Félicien CHALLAYE, Emile KAHN, Henri GAMARD, Dr Sicard de PLAUZOLES, Roger PICARD.

## Le Livre d'Or

est le livre du militant de la Ligue

Un beau volume in-4° sur papier de luxe, à prix très réduit : 3 francs.

Le nombre des exemplaires disponibles étant limité, se hâter de passer les commandes !



## POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA LIGUE <sup>(1)</sup>

### Rapport présenté par la section de Chatelaillon au Congrès fédéral de la Charente-Inférieure (20-21 juin 1936)

Mon intervention se rapporte à la seconde et dernière partie du Rapport moral, celle qui a trait à la vie des sections.

Cette intervention a un but constructif : j'ai le mandat de vous apporter ici des *idées* et des *faits* s'appliquant, d'une part, à l'administration d'une section, d'autre part à sa propagande.

Les administrateurs de ma section ont également senti le besoin de renseignements, pour améliorer leur méthode de travail et en accroître le rendement. Ces renseignements nous sommes venus vous les demander.

Pour conclure, je déposerai une motion ayant pour objet *l'aide à apporter aux sections afin de faciliter leur tâche.*

#### Les difficultés actuelles

Malgré les efforts du Bureau fédéral, les Sections demeurent, dans l'action quotidienne, livrées à leurs seules ressources ; ressources bien maigres souvent, il faut avoir la franchise de l'avouer.

Fonder une section n'est pas le plus difficile. La faire vivre et prospérer, c'est une autre affaire. Ici les dirigeants sont accaparés par leurs occupations professionnelles ; là on manque d'argent. Et où sont les animateurs ? Combien sont-ils ceux qui peuvent sans cesse raviver la flamme ? Au total, la Section somnole et l'on déclare : « Nous ne pouvons rien faire ! »

Or, il arrive que la Section de la Ligue des D.H. soit, dans une commune, le seul groupement d'étude, d'éducation civique existant. Cette section a donc, seule, la tâche de guider l'opinion publique dans l'examen des problèmes qui sont du ressort de la Ligue. Elle n'a pas le droit de faillir à cette tâche et elle l'aura moins encore demain quand la masse, entrée tout entière enfin dans l'action pour sauver le Pain, la Paix et la Liberté, devra savoir exactement ce qu'elle veut et où elle va.

Pour ce rude effort, la bonne volonté seule ne suffit pas. Il y faut aussi la vision claire du but à atteindre, puis l'élan, la flamme, enfin les qualités de l'administrateur.

Il faut être minutieux. Administrer, c'est un travail compliqué et minutieux. Or si, au dire de Trotsky, la minutie est une qualité rare chez les militants russes, on peut affirmer qu'elle n'est pas

moins rare chez les Français. Aussi va-t-on souvent à l'aventure, ne fait-on que de l'à peu près. Comment s'étonner de ce que les résultats ne soient pas meilleurs ?

#### Un règlement intérieur

La première chose à faire, dans une Section, c'est d'établir un *Règlement intérieur* pour répartir avec précision le travail entre tous les membres du Conseil d'administration. Un président responsable de la direction et qui ne se perde pas dans les détails d'exécution. Un ou deux secrétaires chargés de toutes les écritures. Un trésorier, homme affable, courtois, qui sache ne pas blesser le cotisant retardataire. Et n'oublions pas l'archiviste-bibliothécaire, l'aide-mémoire du président, celui qui connaît bien les statuts et règlements, et qui aussi prépare de longue main les dossiers où l'on puisera quand on voudra faire une causerie à l'Assemblée générale.

Ce règlement intérieur fixe également les droits et devoirs des Ligueurs, la méthode de travail au cours des réunions.

Avec ce règlement, appliqué à la lettre, pas de surprise, pas de perte de temps. Au contraire, une impression d'ordre, de certitude, de mécanisme bien réglé. D'où satisfaction chez les Ligueurs qui pensent : « Voilà une affaire menée rondement ! »

Première condition de succès pour une section. En outre, les Administrateurs ont besoin de se voir souvent. Courront-ils les uns après les autres, sans arriver peut-être à se rencontrer en temps utile, ce qui amènera chacun d'eux à déclarer, un jour ou l'autre, qu'il n'en veut plus ? Non, il faut une *permanence*, un siège, où l'on est sûr de se rencontrer à jour fixe, à une heure convenue et... à l'abri des indiscrets.

« Une permanence ! dira-t-on. D'abord, il faut trouver un endroit convenable, et puis c'est une location à envisager ; où prendre l'argent ? » Je sais. Une cotisation de dix francs est trop faible : il ne reste que 0 fr. 50 pour la section. Il faut une cotisation d'au moins quinze francs, ce qui correspond à trois francs d'avant-guerre, alors que les cotisations de ce genre étaient généralement de cinq francs.

#### Une souscription

Et qui empêche d'ouvrir une *souscription permanente* et, à chaque Assemblée générale, de placer sur la table un tronc où chacun déposera, à sa volonté et suivant ses moyens, une obole ?

(1) N.D.L.R. — Il nous paraît utile de reproduire deux communications de notre collègue E. Morigeau, archiviste-bibliothécaire de la Section de Chatelaillon. Ses suggestions méritent d'être méditées et réalisées. Nous serons heureux de recevoir communication des réflexions qu'elles inspireront à nos collègues.



Vous tenez une réunion publique ? Faites une quête — sans l'annoncer d'avance ! — pour « participation aux frais ».

A Châtelailлон, notre souscription, ouverte en octobre dernier, a produit déjà 103 francs. Quatre quêtes, lors de quatre réunions publiques, ont produit, au total, 420 fr. Voilà donc plus de 500 fr. qui sont venus s'ajouter au montant de nos cotisations et qui nous ont permis de créer une bibliothèque, de faire beaucoup de propagande, même d'éditer deux tracts tirés à 500 et à 1.000 exemplaires.

Donc administrer, c'est s'ingénier à rendre la vie de la section toujours plus active, plus sûre et plus facile.

### Propagande

Pour recruter des adhérents, il faut joindre à une bonne administration, la propagande. Propagande individuelle faite par les Ligueurs satisfaits, d'une part, de la bonne marche de leur section et, d'autre part, instruits par les causeries qui leur sont faites. Propagande collective par manifestations : fêtes, cortèges...

Les *Cahiers des Droits de l'Homme*, que reçoit chaque président ou secrétaire, le journal fédéral que reçoit chaque ligueur, les tracts du Comité Central et beaucoup de journaux, de revues, de brochures... fournissent une abondante documentation qui vous permettra de présenter au public des exposés pleins d'intérêt. « Vous n'avez personne, dites-vous, pour faire ce travail ! » Pourquoi ne demandez-vous pas le concours d'un Ligueur voisin ? Et ici je pose cette question : « N'est-il pas déplorable que subsistent des cloisons étanches entre sections voisines ? Pourquoi telle causerie faite ici avec succès ne serait-elle pas offerte aux Ligueurs de la commune toute proche ? Prêtons-nous un mutuel appui. Pour les jours de grande réunion, vous voudriez des conférenciers, et ceux auxquels on a recours ordinairement sont loin ou empêchés ! Eh bien, voici une idée. N'en riez pas ; d'autres — chez nos adversaires — l'ont eue avant nous et ont su la mettre en application. Serait-il possible à la Fédération de créer, dans le département, une école de conférenciers dont les

éléments seraient pris, de préférence, parmi les jeunes ? Et quand je parle de conférenciers, je me garde bien d'oublier les conférencières, surtout après notre Meeting pour la Paix du 13 juin, où Mme Rouchier, secrétaire générale du Comité rochelais du Rassemblement des Femmes contre la guerre et le fascisme, a pris la parole, et dont le concours n'a pas peu contribué au succès de notre manifestation !

Quoi que vous fassiez, votre propagande n'aura pas eu toute l'efficacité désirable, si vous n'arrivez pas à créer l'enthousiasme.

Convaincre, oui. Mais n'oublions pas qu'il faut aussi émouvoir.

Et ici encore un fait. Quand, à la fin de notre Meeting du 13 juin, notre secrétaire entonnait, de sa voix bien timbrée, la *Marseillaise de la Paix*, et que la salle, debout, bissait le refrain, alors, dis-je, nous assistions à ce spectacle émouvant d'un vieillard qui, tout à coup rajeuni, s'écriait : « Il en faudrait comme cela tous les deux mois ! » Et le lendemain, 12 candidatures nouvelles.

Oui, éveillez l'enthousiasme et, pour cela, « Faites, créez la foi. Avoir foi, c'est pouvoir. »

« Faites à ceux qui ploient, de votre âme le don. »

### Conclusion

Voilà la motion que je dépose sur le bureau :

*Le Congrès,*

*Désireux de faciliter et de perfectionner le travail d'administration et de propagande dans les Sections, invite le Bureau fédéral :*

1° *A ouvrir une enquête parmi les Sections pour déterminer leurs besoins, connaître leurs suggestions ;*

2° *A réunir ensuite, dans un guide, les directives et les renseignements pratiques utiles ; ce guide étant tenu à jour, dans l'avenir, soit au moyen de fiches, soit au moyen du journal fédéral ;*

Et 3° *à étudier la proposition faite de créer, en Charente-Inférieure, pour l'usage de la Fédération, un cours ou une école de conférenciers qui serait, ou autonome, ou rattaché à une œuvre similaire.*

## II

### Pour former des conférenciers

Au Congrès de Saint-Jean-d'Angély, en juin dernier, la section de Châtelailлон a demandé qu'une école ou un cours pour conférenciers fût créé, à l'usage de la Ligue, dans le département.

En faisant cette proposition, les Ligueurs châtelailonnais avaient un triple dessein : permettre aux jeunes de se préparer aux tâches qui les attendent, accroître le nombre des propagandistes, allé-

ger le fardeau qui pèse lourdement sur les épaules des dirigeants fédéraux.

« Réalisation difficile ! », répondit le président Maudet.

Essayons tout de même !

Au 221, rue La Fayette, Paris (10<sup>e</sup>), a été créé, en 1932, par la C.G.T., un *Centre Confédéral*



*d'Education ouvrière* (C.C.E.O.). Son but : former des militants ; informer la classe ouvrière, dont le rôle grandit d'année en année, pour lui permettre de se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions économiques et sociales dont elle a à débattre.

Chaque année, de novembre à mai, des cours sont ouverts : cours oraux et cours par correspondance. Première année : 818 élèves. Deuxième : 2.088. Troisième : 3.650. Quatrième : 5.166.

Nous avons donc soumis notre projet à la camarade E. Lefranc, professeur au C.C.E.O. Elle nous écrit : « Ce qu'il faut à vos militants, c'est un cours de base : le cours de français, série C : « L'art de composer et d'exposer ». Cours en 20 leçons, chacune accompagnée d'exercices de révision sur le vocabulaire et sur le style, d'exercices de grammaire (conjugaison des verbes irréguliers, emploi des temps), ainsi que des travaux à exécuter, qui seront soumis à la correction. »

\*\*

Nous avons sous les yeux le cours entier, 20 fascicules, dont l'envoi en « bloc » est réservé aux membres de l'Enseignement. Prix : 25 francs. On y enseigne à écrire un développement ou à l'exposer oralement. Pour cela, pas de longues et nombreuses règles ; des conseils fort judicieux, surtout des modèles et des exercices pratiques. Pas de ces exercices fastidieux qui rebutent, mais des sujets pleins d'intérêt.

Exemple : *Rédigez, d'après le modèle, un court développement fondé sur une opposition. Trois sujets au choix :*

1. Que de contrastes entre les rêves d'enfants et la vie !
2. Que de contrastes entre les préoccupations des hommes !
3. Que de contrastes dans notre régime social !

Autre exemple. Exercice écrit : *Un ingénieur doit faire plusieurs conférences sur un grand barrage hydraulique récemment terminé :*

1. Devant des garçonnets d'une douzaine d'années.
2. Devant des collègues ingénieurs.
3. Devant des ouvriers syndicalistes.
4. Devant un auditoire mondain de la ville voisine.

*Donnez les quatre schémas de conférences, en insistant sur ce que le conférencier mettra en valeur dans chacune d'elles, selon l'auditoire.*

Bref, un cours pratique, bien fait, expérimenté depuis quatre années, qui, avec un travail soutenu, doit conduire au but qu'il se propose d'atteindre et que nous-mêmes nous visions dans notre rapport au Congrès fédéral. Pour le suivre, il faut posséder une bonne instruction primaire, continuer à s'informer, puis s'aider d'une grammaire, d'un

dictionnaire usuel et d'un dictionnaire des synonymes.

\*\*

Jeunes camarades ! — et vous aussi, Ligueurs d'âge mûr ! — si vous avez l'ambition louable d'apprendre à exprimer clairement et logiquement votre pensée dans un article de journal, un rapport, ou bien au cours d'un meeting, d'une séance de congrès, profitez sans tarder des longues soirées d'hiver, des heures de loisir pour faire votre apprentissage, sous la direction éclairée de professeurs qui sont des amis de la classe ouvrière.

Ecrivez au secrétariat du C.C.E.O. Demandez la brochure « Les Principes de la vie et la vie du Centre Confédéral ». Prix : un franc. Elle vous renseignera. Puis tentez l'expérience si vous êtes résolu à faire effort. Vous demanderez une feuille d'adhésion que vous remplirez, en indiquant, si vous n'êtes pas syndiqué à la C.G.T., que vous êtes Ligueur des Droits de l'Homme et que vous avez été informé par notre journal fédéral. Vous retournerez cette feuille remplie, accompagnée du cinquième du droit d'inscription. Vous recevrez le premier fascicule ; vous ferez le travail qu'il prescrit et vous enverrez vos exercices à la correction ; on vous les retournera accompagnés des observations nécessaires et du deuxième fascicule que vous étudierez à son tour. Et ainsi de suite jusqu'à la 20<sup>e</sup> et dernière leçon. Vous conduirez votre préparation comme vous le désirerez, selon le temps dont vous disposerez.

Le droit d'inscription est fixé à 80 francs, payable en cinq fois. Si vous êtes gêné, votre section consentira peut-être à vous aider, puisque vous travaillez pour elle autant que pour vous-même. Et puis, si la camarade Lefranc constate, par la suite, que vous faites un effort sérieux et utile, elle saura vous signaler aux administrateurs du C.C.E.O., qui n'ont jamais poursuivi, pour défaut de paiement, un camarade consciencieux, mais pauvre.

Enfin, si vous avez occasionnellement besoin d'un conseil, nous sommes persuadés que vous le trouverez auprès de l'instituteur ou de l'institutrice de votre commune ou de votre quartier.

Quant à ceux qui ne pourraient aborder dès maintenant le cours de français C, ceux-là ont à leur disposition les cours A (style et rédaction) et B (orthographe et vocabulaire), cours vivants, adaptés à l'âge et à la force des élèves. Même droit d'inscription : 80 francs.

Allons les jeunes, élargissez votre horizon, augmentez vos moyens d'action. A temps nouveaux, hommes nouveaux ! Il faut aujourd'hui — et demain plus encore ! — savoir écrire et parler. A l'œuvre ! Et bientôt, nous, les vieux, aurons la joie de vous saluer à nos tribunes et de vous applaudir !

E. MORICEAU,  
Archiviste bibliothécaire  
de la Section de Châtellillon.



# Pour Dumoulin

ADRESSE DES AMIS DE DUMOULIN

au Garde des Sceaux

Paris, le 16 janvier 1937.

Monsieur le Ministre

Nous nous permettons, en notre qualité de délégués par les amis du lieutenant-colonel Dumoulin, incarcéré à la prison de Poissy, de venir vous remettre la requête ci-après tendant à obtenir la libération conditionnelle du lieutenant-colonel Dumoulin.

Monsieur le Ministre, vous connaissez « l'affaire », nous ne reproduirons donc pas ses détails.

Permettez-nous cependant d'insister sur quelques points particuliers qui révoltent notre conscience, la conscience populaire et la conscience publique. Cette affaire détermine en nous une peine très grande et un souci allant jusqu'à l'indignation.

En effet :

En premier lieu, à la lecture et à l'étude du jugement et de l'arrêt condamnant Dumoulin, nous trouvons que les témoins accusateurs sont des sujets étrangers, dont l'immoralité est nettement établie. Le nommé Switz, sujet américain chef d'espionnage, par suite d'une délation dont la base nous apparaît bien fragile, bénéficie de l'article 10 de la loi de 1886 sur l'espionnage et reste impuni du crime d'espionnage grave relevé contre lui.

Ainsi, une loi française profite à un étranger suspect, indigne de la moindre confiance civique ; grâce aux déclarations de cet homme « sans aveu » dont la malhonnêteté et la malpropreté morale sont les caractéristiques notoires, un officier supérieur français, *patriote dans l'âme, discipliné, travailleur modeste, au courage fait de sang-froid* et dont la conduite exemplaire et courageuse au cours de la guerre 1914-1918 lui a valu CINQ CITATIONS les plus belles, est condamné sans preuves formelles à une très lourde peine infamante. C'est la loi et le magistrat à l'application de la loi.

En second lieu : dans certains attendus il est fait état des idées extrémistes du lieutenant-colonel Dumoulin qui aurait appartenu pendant deux ans au parti communiste et qui ensuite est devenu membre du parti républicain socialiste, dont le président était le savant homme d'Etat Painlevé. C'est donc un procès politique et par conséquent tendancieux, si cet attendu a été déterminant.

En troisième lieu : les attendus relatant les surveillances policières exercées, sont en certains points contradictoires et ne présentent aucun fait

matériel et réel. Comment alors avoir la preuve certaine d'une culpabilité indiscutable ?

En un mot, la trame de cette affaire a fait naître la suspicion contre le lieutenant-colonel Dumoulin, mais aucune preuve formelle, pas la moindre, n'a été établie.

Monsieur le Ministre, la conscience populaire et la conscience publique sont troublées et la vôtre même ne possède certainement pas cette certitude nécessaire à une juste sanction, à une sanction méritée. Certainement aussi, les magistrats chargés de rendre la justice en cette ténébreuse et obscure affaire ont eu leur conscience troublée, parce que le doute qui a animé la justice se sent, se perçoit à chacun des « attendus » et des « considérants » que l'on trouve dans le jugement et dans l'arrêt.

Il vous appartient, Monsieur le Ministre, par un de ces gestes, par un de ces actes de courage que seuls les hommes d'Etat, les hommes de Gouvernement républicain savent accomplir, il vous appartient, disons-nous, d'accomplir un acte de courage en libérant Dumoulin, emprisonné depuis le 19 mars 1934, soit depuis 3 ans.

Libérez Dumoulin, Monsieur le Ministre, tous les républicains et tous les Français, sans distinction d'opinion, qui désirent vivre dans une atmosphère de vérité, vous en sauront gré. Cette affaire est ténébreuse et bien obscure ; elle sera clarifiée tant il est vrai, qu'un jour, la vérité fait éclater le cercle qui la contient, qui la renferme.

Libérez Dumoulin, Monsieur le Ministre, vous ajouterez une nouvelle page au livre des victoires arrachées par le courage de la vérité à la puissance de l'ombre de l'inertie, de la machination infernale que seuls les êtres comme Switz sont capables de réaliser.

Dumoulin, est à la désespérance ; ne laissez pas consommer le désespoir, Monsieur le Ministre, car nous regretterions tous, vous et nous, que la mesure qui s'impose, soit prise trop tardivement.

Et puis encore, la conscience publique est révoltée, nous pouvons vous l'affirmer, à la suite des réunions organisées pour Dumoulin. Elle est révoltée, sans distinction d'opinions à l'idée qu'une loi française permet à des sujets étrangers les plus suspects et les plus malhonnêtes de bénéficier d'une impunité totale, et, selon la fantaisie d'une imagination criminelle, peuvent lancer en pâture, à la justice répressive le premier innocent venu, à leur idée pour en faire une victime qui les sauve eux, ces bandits internationaux n'ayant pour but que



la trahison avec tout son cortège de lâchetés et de crimes. Qui oserait soutenir ces vauriens internationaux ou nationaux ?

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, mandatés par cette conscience publique avec laquelle nous avons eu déjà plusieurs contacts, de déposer un projet de loi abrogeant l'article 10 de la loi de 1886 sur l'espionnage qui est une prime à la délation mensongère, une incitation au crime, au mouchardage. L'affaire Dumoulin en est la preuve éclatante.

Il ne faut pas, en aucun cas, qu'une loi française puisse servir de paravant et d'impunité au criminel quel qu'il soit et détermine par voie de conséquences la condamnation d'un innocent français. C'est le cas de l'affaire Dumoulin.

Monsieur le Ministre, libérez Dumoulin. Vous accomplirez un acte juste, car il est innocent. Dès sa libération nous nous emploierons tous à faire éclater cette vérité, prisonnière, elle aussi, et tenue dans le cercle d'une mentalité criminelle des plus

graves et que nous devons rompre à tout prix pour l'honneur de notre pays, pour l'honneur des vertus républicaines et démocratiques, pour l'honneur des hommes probes, courageux, fiers et droits, pour l'honneur de l'humanité et de la civilisation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments très respectueux et dévoués.

*Le Secrétaire du Comité :*

Jean-Noël DURAN,  
*capitaine en retraite.*

P.-S. — La délation encouragée ou suscitée par l'article 10 de la loi de 1886 cessera *ipso facto* dès l'abrogation de cet article, comme ont cessé immédiatement les attentats des détenus sur les gardiens lorsque la loi a ordonné que les sanctions prononcées contre les auteurs de tels crimes seraient subies dans les prisons au lieu de l'envoi des délinquants au bagne où la vie se passe en plein air et où l'évasion est possible.

## LA QUESTION DU MOIS

# LES ORGANISMES INTERFÉDÉRAUX

Nous avons publié, dans les *Cahiers* du 1<sup>er</sup> janvier, le rapport introductif de la question du mois « *Les organismes interfédéraux* », établi par Victor Mathieu, membre non résidant du Comité Central.

Nous espérons que toutes les Sections et Fédérations mettront à l'étude de l'une de leurs réunions du trimestre en cours, cette question dont l'importance, du point de vue de l'administration intérieure de la Ligue, ne peut leur échapper.

Nous rappelons ci-dessous le questionnaire publié à la suite du rapport.

Les réponses, suggestions et critiques doivent être envoyées au Secrétariat, avant le 15 mars.

### Questionnaire

1° *Acceptez-vous le projet Cardon pour la répartition des Fédérations en 6 régions ? (1)*

2° *Les Fédérations seront-elles libres de se grouper suivant leurs affinités géographiques ou suivant leurs facilités de communications ?*

3° *En cas de conflit pour les rares départements revendiqués ou écartés par plusieurs régions voisines, acceptez-vous l'arbitrage du Comité Central ou d'une commission spéciale nommée par le Congrès national ?*

4° *La régionale étant créée, quelles sont les prérogatives que vous voudriez lui voir attribuer ?*

(1) Voir ci-contre le projet Cardon.

a) *Pourra-t-elle étudier l'ordre du jour du Congrès national et voter une motion ?*

b) *Les candidats non résidents au Comité Central pourront-ils ou devront-ils être choisis par la région ?*

5° *Comment concevez-vous la péréquation des régions : suivant le nombre de départements inscrits ou suivant les effectifs ?*

6° *Désirez-vous une organisation permanente de la régionale ou un fonctionnement intermittent avec tenue de Congrès spéciaux entre les Congrès départementaux et le Congrès national ?*

7° *Acceptez-vous la modification des Statuts proposée par la région méditerranéenne ?*

### Le projet Cardon (1)

J'entends : « Comment le choisir rationnellement et équitablement, tout en respectant l'article 29 des statuts qui dispose : « Chaque Congrès fixe la date et le lieu du Congrès suivant. »

Jusqu'à ce jour, et sauf pour la ville de Rennes qui fut choisie pour une commémoration, la désignation du lieu du Congrès n'était qu'une comédie, un marchandage, où les arguments étaient toujours d'ordre culinaire ou touristique. D'autre part, les délégués d'un Congrès sont tou-

(1) Paru dans les *Cahiers* le 30 janvier 1930.



jours plus nombreux de la région voisine du lieu du Congrès, et on pourrait craindre qu'ils aient tendance à ne pas trop s'écarter de cette région, au grand dam des finances des sections éloignées; ainsi, après Toulouse, Rennes et Bayonne pourrait-on choisir Carcassonne pour achever de ruiner les sections du Nord et de l'Est (éventualité qui justifie la protestation de notre collègue Marc Lengrand, président de la Fédération de l'Aisne).

Incapable de me maintenir longtemps dans les nuées où d'autres, que j'admire, évoluent avec aisance, je m'attache à résoudre de ces questions terre-à-terre, qui ne sont pas toujours sans utilité. Je reste à mon médiocre niveau ordinaire en proposant aujourd'hui une solution simple (les mandarins diront simpliste), au problème du choix du lieu du Congrès. J'ai présenté ce projet au Comité Central qui m'a répondu : « C'est à vous qu'il appartient de faire cette proposition quand la question viendra à l'ordre du jour du Congrès. » Mais je crois mauvais de présenter à la tribune, *ex abrupto*, une question entièrement neuve. Il est de bonne organisation et il me paraît loyal de permettre aux délégués une étude préalable des propositions qui leur seront soumises; c'est pourquoi j'ai demandé, pour la mienne, l'hospitalité des *Cahiers*.

Prenant comme diamètre le méridien Dunkerque-Perpignan, on peut tracer une circonférence dans laquelle s'inscrit la France, ce qui permet de diviser le pays en six secteurs de superficie équivalente, soit au départ de Dunkerque, les secteurs Nord-Est, Est, Sud-Est, Ouest et Nord-Ouest.

Je propose que la région dans laquelle se tiendra le futur Congrès soit automatiquement désignée par cette décision : les Congrès se tiendront à tour de rôle dans des secteurs opposés par le sommet, les groupes de deux secteurs se déplaçant à l'inverse des aiguilles d'une montre.

Ainsi :

en 1930, secteur n° 1 (sud-ouest)	} 1 <sup>er</sup> groupe de secteurs opposés par le sommet
en 1931, — n° 2 (nord-est)	
en 1932, — n° 3 (sud-est)	} 2 <sup>e</sup> groupe
en 1933, — n° 4 (nord-ouest)	
en 1934, — n° 5 (est)	} 3 <sup>e</sup> groupe
en 1935, — n° 6 (ouest)	
en 1936, — n° 7 (nord-est)	} 1 <sup>er</sup> groupe
en 1937, — n° 8 (sud-ouest)	

Après deux cycles de six ans, on revient au n° 1 sans avoir jamais favorisé personne.

Les régions ont sensiblement le même potentiel ligueur et elles contiennent chacune de huit à dix villes susceptibles de recevoir un Congrès.

Région S.-O. : Limoges, Angoulême, Périgueux, Bordeaux, Bayonne, Toulouse Carcassonne Albi Pau.

Région N.-E. : Paris, Lille, Reims, Metz, Nancy, Saint-Quentin, Troyes, Charleville, Dunkerque.

Région S.-E. : Clermont-Ferrand, Grenoble, Nîmes, Montpellier Marseille, Toulon, Nice, Saint-Etienne, Alger.

Région N.-O. : Paris, Amiens, Rouen, Le

Haute-Normandie, Orléans, Le Mans, Calais, Boulogne, peut-être Bois, Caen et Cherbourg.

Région Est : Dijon, Strasbourg, Besançon, Lyon, Moulins, Chambéry, Belfort, Annecy, peut-être Nevers.

Région Ouest : Rennes, Brest, Nantes, Tours, La Rochelle, Saint-Nazaire, Poitiers, Angers, St-Brieuc.

Les Fédérations comprises dans la région pourraient avoir la sagesse de s'entendre préalablement; une ville serait ainsi désignée au Congrès qui prendrait la décision, conformément aux statuts.

Bien entendu, le système serait assez souple pour qu'une région puisse devancer son tour quand des raisons d'opportunité ou de psychologie le justifieraient, mais le devancer seulement : cette région reprendrait son numéro dans le cycle suivant.

A remarquer que Paris, à cheval sur deux régions, puisse placé sur le méridien de base, pourrait être désigné tous les trois ans, si les délégués le désiraient.

Je sais bien que d'autres propositions peuvent être faites, aussi raisonnables et équitables que celle-ci, mais mon projet a au moins le mérite d'exister. Ce n'est pas plus une modification des statuts que toutes les autres mesures prises pour la bonne organisation et la bonne tenue des Congrès.

J. CARDON,

## OÙ LE FASCISME VA SE NICHER !

Un groupe d'étudiants appartenant au « Cercle Claude-Bernard », nous fait tenir une protestation contre la préface d'un livre d'études : *Analgesie et Anesthésie en chirurgie dentaire*, de M. Brille. Cette préface, due au docteur Thierry de Mariél, contient le passage suivant auquel nous croyons devoir donner la plus grande publicité :

« Tant qu'on n'aura pas inventé le pèse-douleur basé sur un principe encore inconnu, instrument de mesure que les médecins, friands de mots savants, baptiseront probablement « algimètre », nous ne pourrions classer les douleurs qu'en nous laissant guider par notre sentiment. Les apôtres de la Paix du Front Populaire espagnol n'agissent pas autrement. Ils se laissent guider dans le choix des supplices qu'ils font subir à leurs adversaires par le désir qu'ils ont de proportionner la douleur infligée à la situation sociale du condamné et ils imaginent des tortures qu'ils croient graduées et hiérarchisées. Ils fusillent le prisonnier de peu d'importance, le simple bourgeois, ils noient les officiers de marine, bourgeois en uniforme et brûlent les prêtres, avec l'espoir de leur infliger le maximum de douleur. Mais ces brutes épaisses se trompent lourdement. Ils feraient souffrir davantage leurs prisonniers en leur ouvrant sans précaution la chambre pupaire au niveau de toutes les dents, car, au moins chez certains sujets, les douleurs provoquées par les opérations sur les dents dépassent en acuité les souffrances les plus vives, et nulle part plus qu'en chirurgie dentaire la recherche d'une bonne anesthésie n'est indiquée ! »



## L'AIDE AU PEUPLE ESPAGNOL

## Souscriptions adressées à la Ligue

18<sup>e</sup> liste

SECTION L. D. H., Saintes..... Fr.	87 60	SECOURS POPULAIRE DE FRANCE, Sainte-Genève-des-Bois.....	300 "
Victor ERNIE, Paris (17 <sup>e</sup> ).....	50 "	FRONT POPULAIRE, Pont-de-Dore.....	121 "
SECTION L. D. H., Cannes.....	231 85	PERSONNEL DES TRAMWAYS DE BOURGES, collecte.....	56 "
FÉDÉRATION L. D. H., Morbihan.....	50 "	SAINT-BONNET, collecte, 1 <sup>er</sup> envoi.....	374 "
MOSNIER, Boulogne-sur-Seine.....	100 "	— 2 <sup>e</sup> envoi.....	399 "
SECTION L. D. H., Miramas.....	350 "	DUPIN, Soissons, collecte.....	45 "
BONHOMME, Hirson.....	101 15	SYNDICAT DES AGRICULTEURS ET DES GEMMEURS, Landes.....	202 "
FRONT POPULAIRE, Nantes.....	4.681 50	BOURLART, Acy-en-Multier.....	25 "
D <sup>r</sup> Pierre MOYSE, Paris.....	700 "	PARTI COMMUNISTE, Lhoumeau-Angoulême.....	100 "
MATHE, Amiens.....	20 "	COMMISSION DE SOLIDARITÉ, Saint-Nazaire.....	3.400 "
PLANTRÉ, Tlemcen.....	50 "	CELLULE DE SAINT-ELOY.....	49 "
ALBEREDRA, Neuilly.....	50 "	SECTION L. D. H., Barcelonnette.....	47 "
HOFFMANN, Paris.....	10 "	COMITÉ DE FRONT POPULAIRE, Poix.....	2.650 "
AUBOIN, Angoulême.....	20 "	LA MACHINE, collecte.....	322 "
BLOCH, Sèvres.....	50 "	D <sup>r</sup> JABOUR, Paris-10 <sup>e</sup> .....	20 "
BONANCHAUD, Coueron.....	20 "	TROIS INSTITUTEURS DE L'YONNE.....	68 "
DE MAISY, Paris.....	10 "	COMITÉ FRANCISCO-FERRER, Alger.....	500 "
LES POSTIERS DE PARIS-5 <sup>e</sup> .....	342 "	SECTION L. D. H., Constantine.....	350 "
CELLULE COMMUNISTE 305.....	75 "	COMITÉ DE LUTTE, Humbligny.....	90 "
SECTION S. F. I. O., Vandré.....	50 "	COMITÉ AMSTERDAM-PLEVEL.....	225 "
J. Jean MONIQUE, Guéret (3 <sup>e</sup> versement).....	50 "	GALLON, Paris.....	10 "
RASSEMBLEMENT POPULAIRE, Cransac.....	120 "	LE POPULAIRE DE NANTES.....	371 "
LEMAIRE, Amiens, collecte.....	1.002 "	SECTION L. D. H., Saintes, Berton.....	20 "
H. ANDRÉ, Montpellier.....	20 "	SECTION L. D. H., Saintes, Douceyron.....	20 "
PELLIER, Arinthod.....	25 "	SECTION L. D. H., Cozès.....	100 "
COMPAGNIE DES EAUX D'IVRY-SUR-SEINE, collecte.....	274 "	PAROT, Le Compeix, collecte.....	40 25
SECTION L. D. H., Oraison.....	20 "	SECTION L. D. H., Tonnerre.....	150 "
SECTION L. D. H., Ligné.....	20 "	GOULINAT, Pessac.....	304 50
SECTION L. D. H., Nogent-sur-Aube.....	50 "	METIVIER, Provins.....	100 "
SECTION L. D. H., Saint-Raphaël.....	60 "	SECTION L. D. H., Asnières.....	50 "
LISTE DE MAINVILLIERS.....	231 50	SECTION L. D. H., Asnières, Jean Métayer.....	20 "
VALETTE, Cestayrols.....	65 "	SECTION L. D. H., Petit-Quevilly.....	100 "
PAROT, Le Compeix, collecte.....	238 25	SECTION L. D. H., Jussey.....	12 "
LE RÉPUBLICAIN DU HAUT-RHIN, Mulhouse.....	6.379 15	SECTION L. D. H., Cherbourg.....	400 "
COYNAULT, Niort.....	20 "	VINGT POSTIERS, Marrakech.....	55 "
Mme OPOIX, Levallois.....	50 "	RAPHAËL GOMEZ, Bram, collecte.....	150 "
Mlle MILLET, Avon.....	25 "	SECTION L. D. H., Le Havre.....	75 "
COMITÉ DE FRONT POPULAIRE, Saclas.....	152 50	MOREAD, Charleville, collecte.....	588 "
CELLULE COMMUNISTE, Saclas.....	127 50	SECTION L. D. H., Billères.....	107 "
SECTION L. D. H., Crécy-en-Ponthieu.....	104 "	UNION LOCALE DES SYNDICATS CONFÉDÉRÉS, Quimper.....	2.214 "
CARNE, Fournies.....	100 "	RASSEMBLEMENT POPULAIRE, Reims.....	10 "
PEREY, Caudéran.....	20 "	SCHUBERT, Tillures.....	70 "
BRION, Oradour, collecte.....	127 "	Mme NEZ, Paris.....	47 "
GROUPE D'OUVRIERS POLONAIS, Brion.....	113 50	SECTION L. D. H., Stains.....	47 "
SIMONET, Rungis, collecte.....	130 "		
SECTION L. D. H., Villeneuve-de-Marson.....	47 "	Total..... Fr.	31.929 "
SECTION L. D. H., Villefranche-sur-Saône.....	71 75	Listes précédentes.....	577.970 "
L. D. H., Conques.....	50 "		609.899 90
SECTION L. D. H., Colombes.....	40 "		
UN BERRICHON ANONYME, Châteauroux.....	20 "	Rectification 17 <sup>e</sup> liste. Lire : Anglade, Bordeaux, 6 fr., au lieu de collecte Anglade, 70 fr. En moins.....	20 "
SECTION L. D. H., Port-d'Envaux.....	50 "		
SECTION L. D. H., La Guerche.....	346 "	Total général..... Fr.	609.879 90
SECTION L. D. H., Doullens.....	184 "		
SECTION L. D. H., Doullens.....	5 "		
RAZAFINDRAKOTO, Madagascar.....	21 "		
SOCIÉTÉ BOULISTE.....	54 "		
TORRUES, collecte.....	60 "		
SEIZE SOLDATS D'ANGOULÊME.....	45 "		
SECTION L. D. H., Vitry-sur-Seine.....	20 "		
JACQUOT, Clichy.....	35 "		
ANSALONI CÉSAR, Cannes.....	35 "		



19<sup>e</sup> liste

ANDRÉ GIDE, pour la Commission d'accueil aux enfants espagnols .....	10.000 »	SECTION L. D. H., Barjols.....	100 »
PAUL PERRIN, Paris.....	3.000 »	SECTION L. D. H., St-Louis.....	240 »
SECTION L. D. H., Arzacq.....	70 »	COMITÉ AMSTERDAM-PREVEL, St-Satur.....	238 25
SECTION L. D. H., Campagne les Hesdin.....	74 10	SECTION L. D. H., La Haye-du-Puits.....	52 »
SECTION L. D. H., La Ferté-St-Aubin.....	25 »	FRONT POPULAIRE, Ailly-sur-Noye.....	112 »
CELLULE d'EMMERIN .....	200 »	JEUNESSES SOCIALISTE ET COMMUNISTE, Vil- lefranche-de-Rouergue.....	85 »
MICHEL Louise, à Paris.....	20 »	COMITÉ d'AIDE AU PEUPLE ESPAGNOL, La Ro- chefoucauld .....	188 90
SECTION L. D. H., Antony.....	29 »	M. ....	10 »
UNION SOCIALISTE ET RÉPUBLICAINE (13 <sup>e</sup> gr.).....	95 »	CARLE .....	20 »
COMITÉ D'AIDE DE L'ISÈRE (10 <sup>e</sup> versement).....	3.000 »	BELGODÈRE .....	15 »
SYNDICAT OUVRIER DE ROUEN.....	300 »	SECTION L. D. H., Fontenay.....	179 50
SECTION L. D. H., Houilles.....	50 »	SECTION L. D. H., Noisy-le-Sec.....	1.860 25
PICHON LOUIS, St-Arnaud.....	25 »	SECTION L. D. H., St-Leu-la-Forêt.....	30 »
COMITÉ FRANCESCO FERRER, Alger.....	500 »	DOCTEUR MONDAIN .....	50 »
SECTION L. D. H., Châteaumeillant.....	64 »	CHAGNEAU, Thouars .....	35 »
SECTION L. D. H., Melun.....	210 75	HERBAUT, Petit-Clamart (Collecte).....	300 »
SECTION L. D. H., Montreuil-Bellay.....	100 »	SECTION L. D. H., St-Claude.....	100 »
SECTION L. D. H., Châteauneuf.....	47 75	LEGRAND Marcel, Burbure .....	9 25
SECTION L. D. H., Oléron.....	2.155 »	SECTION L. D. H., Ancenis .....	57 »
SECTION L. D. H., La Charité.....	100 »	SECTION L. D. H., Lezay .....	65 »
UNE LECTRICE DU PETIT JOURNAL .....	10 »	SECTION L. D. H., Villefranche-de-Rouer- gue .....	83 »
LOGE QUI ? VÉRITÉ ?.....	50 »	ROUS LOUIS, La Roche-Vineuse .....	20 »
UN PETIT GROUPE DE COLLABORATEURS, Librai- rie Larousse .....	55 »		
LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉ- RIEURE, Paris .....	50 »	Total .....	Fr. 26.730 70
SECTION L. D. H., Mauzé.....	47 20	Total des listes précédentes .....	609.879 90
SECTION L. D. H., Belvès.....	100 »		
NICAISE, Nanterre .....	50 »	Total général .....	Fr. 636.610 60
JEUNESSE COMMUNISTE, filles, Monthermé ..	54 »		
MOREAU, Rame Rupert .....	30 »	Rectification : 14 <sup>e</sup> liste lire Section L.D.H. de Cavaillon, 200 fr. au lieu de 220 fr.	
CINQ LIGURIENS, Pesmes.....	35 »	En moins .....	20 »
GROUPE ANTIFASCISTE ESPAGNOL, St-Yorre...	735 »	Total des listes précédentes .....	636.610 60
SECTION L. D. H., Ahun.....	140 »	Total général .....	636.590 60
UNION DES PEUPLES, Paris .....	118 75		
BOYER, Millau .....	340 »		
COMITÉ FRANCESCO FERRER d'ALGER (6 <sup>e</sup> ver- sement) .....	1.000 »		

ELISEZ ET FAITES LIRE :

**Victor BASCH**

*Professeur honoraire à la Sorbonne, Président de la Ligue des Droits de l'Homme*

# POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES

LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL

**PRIX : 0.75**

EN VENTE DANS TOUTES LES SECTIONS LOCALES ET AU SIÈGE CENTRAL DE LA LIGUE  
27, rue Jean-Dolent, PARIS-14<sup>e</sup> (Réductions aux Sections) C/Chèque Postal 218-25 Paris



2<sup>e</sup> Affaires soumises par les Sections

Arles, Arles propagande antirépublicaine, intérieur.  
 Arpajon, Tap Eugène, Guerre.  
 Annais, Demarest Georges, Travail.  
 Beaumont-le-Roger, Duval, Pens ons.  
 Bougie, Dol Fernand, Education nationale ; Hadjad Joseph, Justice.  
 Bourges, Jolivo Raoul, Justice.  
 Casablanca, Maroc marche du Blé, Affaires Etrangères.  
 Cholet, Logeais Victor, Travail.  
 Dakar, Dahomey liberté de la presse, Colonies.  
 Demmartin - en - Goele, Esbahome - Ermont, Demmartin en Goele et Esbahome-Ermont, manifestation du Parti Social Français, Intérieur.  
 Epervain, Memet Jean, Justice.  
 Epervain, Epervain enseignement des prêtres, Intérieur.  
 Gersac, Yakoviel Jean, Justice.  
 Gersac, Fringon, Guerre.  
 Landreches, Ringeval, Préfet du Nord.  
 La Rochelle, Gaucher, Justice.  
 Le Perreux, Perdu, Intérieur.  
 Lezignan-le-Cèbe, Lantz Achille, Travail.  
 Longwy, Charini (famille), Intérieur.  
 Morant, Sourds-muets, éducation et entrée dans les administrations, Santé publique.  
 Montsoult, Montsoult, création école de filles, Education nationale.  
 Mulhouse, Czerepacha Grégoire, Intérieur ; Swiboda Stanislas, Intérieur.  
 Nice, Juan-les-Pins, abus de la Direction de T.S.F., P. T. T.  
 Paris (4<sup>e</sup>), Amonyal, Préfet de la Seine.  
 Paris (4<sup>e</sup>), Boizard, Santé.  
 Paris (10<sup>e</sup>), Pickard (Mme), Santé.  
 Port de Bouc, Annibal Adelino, Intérieur.  
 Reaunon, Panellati Ettore, Justice.  
 Saint-Denis (Seine), Morvan, Guerre.  
 Saint-Vincens-Yahou, Lalli, Santé.  
 Sedan de Provence, Arlaud Louis, Justice.  
 Saverne, Straubourg, Grimmer Georges, Agriculture.  
 Saverne, Beller, Finances.  
 Treppe, Treppe, contrebande de bié, Finances.  
 Vitry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, abus de police, accidents du 29-10-36, a Châteauneuf, Intérieur.

3<sup>e</sup> Ligues Etrangères

Comité allemand, D'neis Richard, Travail, Chateaubriant, points  
 d'interrogation, Fremdling Hans, Intérieur, la demande de  
 ligueur, Lyon Aenne, ligue présentée en faveur de l'inté-  
 ressés, Intérieur.  
 Il s'agit donc de savoir, actuellement, de quelle fon-  
 ction un officier de réserve privé de son grade peut le  
 reconquérir.

Nous avons posé cette question à M. Paul Perrin.  
 Ce dernier a saisi le Cabinet militaire de M. Daladier,  
 et le général Bourret lui a répondu que la loi sur  
 l'organisation des cadres de réserve de l'armée de  
 terre en vertu de laquelle les sanctions dont il s'agit  
 ont été prises, ne prévoit ni révision ni réintégration.  
 M. Paul Perrin estime que pour aboutir à ce résultat,  
 il conviendrait d'élaborer un texte législatif nouveau.

Le Bureau décide de demander aux conseils juri-  
 diques un projet qui serait présenté par un parle-  
 mentaire ami.

**Guerre** (Suppression de la pelote). — Le 14  
 septembre 1936, nous avons signalé au ministre de la  
 Guerre le cas d'un soldat de la section des C. O. A. C.  
 à Marseille qui a été puni de prison pour avoir partici-  
 pé à une collecte « pour l'Espagne ». Nous avons été  
 heureux d'apprendre que la punition a été rappor-  
 tée.

Au mois d'octobre dernier, notre section de Gé-  
 radmer (Vosges), nous signalait un cas analogue.  
 Plusieurs chasseurs du 29<sup>e</sup> B. C. P. ont été punis de  
 quinze jours de prison, dont huit en cellule, pour  
 avoir réuni une somme de 150 fr. destinée aux dé-  
 fenseurs de la République espagnole. Au surplus,  
 ces soldats étaient soumis à trois heures de pelote  
 le matin, et à trois heures de pelote le soir, avec  
 chargement complet.

Le 5 novembre, nous avons porté ces faits à la  
 connaissance du ministre de la Guerre. Nous avons  
 eu la satisfaction de recevoir la réponse suivante :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, de l'enquête  
 effectuée, il résulte qu'effectivement deux caporaux et qua-  
 tre chasseurs ont été punis de prison pour avoir organisé  
 une collecte contraire aux prescriptions du règlement.

# ETIN

## DROITS DE L'HOMME

**D** « Par mesure de bienveillance, j'ai décidé que le chasseur  
 Gue..., le plus sévèrement puni, verrait sa punition dimi-  
 nuée de quinze jours (ce chasseur était le seul dont la puni-  
 tion était encore en cours lorsque les résultats de l'enquête  
 Abne sont parvenus) ; actuellement, tous les hommes en cau-  
 Base ont terminé leur punition.

**B** « J'ajoute que les exercices spéciaux qui avaient été orga-  
 nisés par une interprétation trop étroite du règlement, ont  
 été supprimés dès le 10 novembre.

**C** « D'autre part, j'ai donné les instructions nécessaires  
 pour que la possibilité d'organiser de tels exercices dispa-  
 raisse des règlements ».

**L** Il convient de souligner l'importance de cette ré-  
 ponse. En fait, c'est la punition barbare de la « pe-  
 lote » qui vient d'être supprimée par le ministre de  
 la Guerre.

**T. S. F.** (La voix de la Ligue). — Le directeur de  
 la Radiodiffusion économique et sociale, organisant  
 la radio-diffusion sous des formes nouvelles, en ac-  
 cord avec la Présidence du Conseil et avec le minis-  
 tre des P. T. T., a fait, dans ces émissions, une  
 place à la Ligue des Droits de l'Homme. Il lui pro-  
 pose, une fois par semaine, une causerie qui sera  
 radio-diffusée par tous les postes d'Etat.

Dès à présent, et avant l'organisation définitive de  
 ces émissions, une première causerie pourrait être  
 faite au poste de la Tour Eiffel, le mardi 19 janvier  
 à 13 heures. Le Président fera entendre la voix de  
 la Ligue, son exposé sera annoncé sous le titre sui-  
 vant : « Ce qu'est la Ligue des Droits de l'Homme ».

Le Bureau exprime sa satisfaction de voir se réa-  
 liser enfin un vœu qu'il avait émis depuis long-  
 temps.

**Radiodiffusion** (Conseil supérieur des émissions).  
 — Le ministre des P. T. T. a organisé le Conseil  
 supérieur des émissions. Le Bureau constate et dé-  
 ploie qu'aucun ligueur n'a été introduit dans ce Con-  
 seil au titre de la Ligue, alors que M. Mandel y avait  
 appelé en cette qualité M. Guernut.

M. Basch verra M. Jardillier et lui exprimera son  
 étonnement.

**Procès de Moscou** (Lettre de M. Reynier). — Le  
 Secrétaire général donne lecture au Bureau de la  
 Ligue de la lettre qu'il a reçue de M. Reynier, mem-  
 bre non résidant du Comité Central, relativement à  
 la non-publication de l'article que Mme Paz avait pro-  
 posé à la direction des *Cahiers* sur le procès de  
 Moscou, après la publication du rapport Rosenmark.

« Je lis dans la *Flèche* du 26 courant, l'article de Magde-  
 leine Paz, sur le Procès de Moscou. Je suis de ceux qui,  
 consultés par elle au sujet de la publication du rapport Ro-  
 senmark, lui avaient conseillé très vivement de faire un  
 « rapport » ou un article de discussion pour les *Cahiers*  
 qui, pensais-je, ne pouvaient lui refuser l'insertion.

« La ligne du chapeau ». Cet article n'ayant pu paraître  
 dans les *Cahiers* est vague ; elle n'exclut pas des motifs  
 de temps trop limité, de place insuffisante (je n'en vois pas  
 d'autre). Même ces motifs ne paraîtraient minces.

« Mais si l'article a été refusé en tant que tel (ou comme  
 attribuant trop de place au procès, ou comme discutant  
 trop vivement ?) le rapport Rosenmark, alors je me per-  
 mets d'adresser dès aujourd'hui une protestation énergique  
 contre la non insertion dans les *Cahiers*.

« Ceux-ci (et sous réserve, je le répète, d'autres motifs  
 que j'ignore) devaient publier la discussion du rapport Ro-  
 senmark (dont j'avais en décembre entendu la lecture avec  
 une surprise voisine de la stupeur) ; il fallait, à mon avis,  
 faire entendre aux lecteurs des *Cahiers* les deux sons de  
 cloches, et je déplore que cela n'ait pas eu lieu ».

Le Bureau ne peut que s'en tenir à sa décision du  
 30 novembre 1936 (voir *Cahiers* n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier  
 1937, p. 17), et aux déclarations qu'il a faites au  
 Comité Central le même jour.



liste

**Guerre d'Espagne (Secours aux enfants).** — Le Secrétaire général donne connaissance au Bureau d'un appel d'argent de la Généralité de Catalogne pour les enfants espagnols martyrs.

La Ligue n'a malheureusement pas les ressources nécessaires pour envoyer des fonds. D'autre part, M. Basch signale que le Comité d'information et de coordination pour l'aide à l'Espagne a épuisé toutes ses réserves.

**Maison de la culture (Affiches lacérées).** — L'Association internationale des Ecrivains pour la défense de la culture, a fait afficher le texte du dernier message adressé par Louis Delaprée à *Paris-Soir*, dans lequel il se plaignait de la censure que ce journal faisait subir à ses papiers. L'affiche a été lacérée sur les murs de Paris par des agents de la Préfecture de Police. La Ligue des Droits de l'Homme, saisie par l'Association internationale des Ecrivains pour la défense de la culture, a immédiatement essayé de s'informer auprès de la Préfecture de Police qui a refusé de répondre et auprès de la Présidence du Conseil qui, avec quelque brutalité, a opposé une fin de non recevoir.

Le Secrétaire général, de sa propre initiative, a lancé à la presse le communiqué ci-dessous qui n'a été reproduit que par *l'Humanité*.

« L'Association internationale des écrivains pour la défense de la culture ayant fait afficher le texte du message de Louis Delaprée publié hier par *l'Humanité*, l'affiche a été lacérée sur les murs de Paris par les agents de la Préfecture de Police.

« La Ligue des Droits de l'Homme a été saisie. Elle considère que la lacération d'affiches par des agents de l'ordre public, sans être illégale, est contraire aux usages et porte atteinte aux libertés publiques. Elle se réserve donc de donner à l'affaire toute les suites qu'elle comporte. »

Le Bureau fait sien cet ordre du jour :

**L'affaire Guimier (Un vœu).** — La section d'Elbeuf a émis l'ordre du jour suivant :

« La Ligue des Droits de l'Homme (Section d'Elbeuf) adresse un blâme aux membres de la Ligue des Droits de l'Homme qui ont fait une démarche en faveur du citoyen Guimier, auprès du Ministère de Front Populaire. »

« La Section demande au Comité Central d'associer à ce blâme l'ensemble de la Ligue. »

**Rassemblement universel pour la paix (Emploi des fonds).** — La section de la Ligue des Droits de l'Homme de Corbie (Somme) a adressé au trésorier général du R.U.P. la somme de 1.830 francs. Elle lui demandait d'en affecter la moitié à la souscription pour l'aide à l'Espagne.

La section de Corbie qui n'avait reçu après deux mois ni réponse, ni accusé de réception du Rassemblement universel pour la Paix, a chargé le Secrétaire général de s'informer auprès de cette Association si le mandat en question était bien parvenu et quelle destination lui avait été donnée.

Le Rassemblement universel pour la paix a fait tenir à la Ligue la réponse ci-dessous :

« En réponse à votre lettre du 30 décembre, nous avons l'honneur de vous faire connaître que, par lettre du 24 novembre, nous avisions votre section de Corbie, en la personne de son Président, M. Durand rue Aristide-Briand, à Foulloy, que notre Commission de Contrôle n'avait pas encore pris de décision concernant le vœu exprimé par cette section. »

« Aujourd'hui, notre Secrétariat est au regret de ne pouvoir répondre affirmativement à cette demande, toutes les sommes collectées au nom du Rassemblement Universel pour la Paix, sur listes ou autrement, devant uniquement servir à la propagande dans laquelle est comprise celle intéressant plus particulièrement votre section de Corbie. »

« Nous espérons que nos amis de cette région comprendront la réserve à laquelle nous sommes tenus et ne nous tiendront pas rigueur de notre refus. Il n'est pas en notre pouvoir de leur donner satisfaction. »

« En regrettant de ne pouvoir donner une autre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de nos sentiments distingués. »

Pour le Comité français du P. U. P.

G. MENANT.

Le Bureau proteste contre cette réponse, qui mécon-

SECTION L. D. H., Barjols.....	100 »
SECTION L. D. H., St-Louis.....	240 »
COMITÉ AMSTERDAM-PLEYEL, St-Sauir.....	238 25
SECTION L. D. H., La Haye-du-Puits.....	62 »
FRONT POPULAIRE, Ailly-sur-Noye.....	112 »
JEUNESSES SOCIALISTE ET COMMUNISTE, Villefranche-de-Rouergue.....	85 »
COMITÉ D'AIDE AU PEUPLE ESPAGNOL, La Rochefoucauld.....	188 90
M.....	10 »
CARLE.....	20 »
BELGODÈRE.....	15 »
SECTION L. D. H., Foulloy.....	179 50
SECTION L. D. H., Noisy-le-Sec.....	1.860 25
SECTION L. D. H., St-Leu-la-Forel.....	90 »
DOCTEUR MONAÏS.....	50 »
CHAENEAD, THOUARS.....	35 »
HENRIOT, Petit-Clamart (Collecte).....	300 »
SECTION L. D. H., St-Claude.....	100 »
LEGRAND MARCEL, Barbare.....	9 25
SECTION L. D. H., Ancenis.....	57 »
SECTION L. D. H., Lezay.....	65 »
SECTION L. D. H., Villefranche-de-Rouergue.....	83 »
ROUS LOUIS, La Roche-Vivaise.....	20 »
Total.....	Fr. 26.730 70
Total des listes précédentes.....	609.879 90
Total général.....	Fr. 636.610 60
Rectification 14 <sup>e</sup> liste lire Section L.D.H. de Cavillon, 200 fr. au lieu de 220 fr.	
En moins.....	20 »
Total des listes précédentes.....	636.610 60
	636.590 60

## Aux Sections, aux

Il arrive que des Sections soient sollicitées par des personnes ou des groupements qui s'offrent spontanément à elles pour organiser des réunions avec et sous le patronage de la Ligue.

Nous ne saurions trop répéter aux Sections que la propagande de la Ligue doit être consacrée exclusivement à la Ligue elle-même et rappeler que la collaboration entre la Ligue et d'autres groupements s'organise en accord avec le Comité Central.

## SERVICE JURIDIQUE

### I. — Nos interventions

Du 16 décembre 1936 au 12 janvier 1937, des démarches ont été faites dans les affaires suivantes qui nous avaient été soumises par nos sections et fédérations. (Nous indiquons, tout d'abord, le nom de la Fédération et de la section, puis la cote du dossier, enfin le ministère auprès duquel nous sommes intervenus.)

#### 1<sup>o</sup> Affaires soumises par les Fédérations

Ariège, Salatte et Vives, Justice.  
Gironde, Bouche Leys Leclerc, Finances.  
Madagascar, Travaux publics, interprétation erronée décret 1-11-28, Colonies.  
Moselle, Dechief Aimé, Justice.  
Morbihan, Lorient, concours de musique de la flotte fêtes œuvres cléricales, Marine.  
Seine-et-Marne, Dammarin-en-Goële et Eaubonne Ermont, manifestation Parti Social Français, Intérieur.



## 2° Affaires soumises par les Sections

Arles, Arles propagande antirépublicaine, Intérieur.  
 Arpajon, Tap Eugène, Guerre.  
 Aumale, Demarest Georges, Travail.  
 Beaumont-le-Roger, Duval, Pensions.  
 Bougie, Dol Fernand, Education nationale ; Hadjad Joseph, Justice.  
 Bourges, Jolive Raoul, Justice.  
 Casablanca, Maroc marché du blé, Affaires Etrangères.  
 Cholet, Logeais Victor, Travail.  
 Dakar, Dahomey liberté de la presse, Colonies.  
 Dammartin - en - Goële, Eaubonne - Ermont, Dammartin-en-Goële et Eaubonne-Ermont, manifestation du Parti Social Français, Intérieur.  
 Doullens, Menut Jean, Justice.  
 Epernay, Epernay enseignement des prêtres, Intérieur.  
 Grasse, Yakovlev Jean, Justice.  
 Grenoble, Francon, Guerre.  
 Landrecies, Ringeval, Préfet du Nord.  
 La Rochelle, Gaucher, Justice.  
 Le Perreux, Perdu, Intérieur.  
 Lezignan-le-Cèbe, Lanta Achille, Travail.  
 Longwy, Chiarini (famille), Intérieur.  
 Loriant, Sourdis-muets, education et entrée dans les administrations, Santé publique.  
 Montsoul, Montsoul, création école de filles, Education nationale.  
 Mulhouse, Czerepacha Grégoire, Intérieur ; Swiboda Stanislas, Intérieur.  
 Nice, Juan-les-Pins, abus de la Direction de T.S.F., P. T. T.  
 Paris (4e), Amonyal, Préfet de la Seine.  
 Paris (14e), Boizard, Santé.  
 Paris (19e), Pickard (Mme), Santé.  
 Port de Bouc, Annibali Adelino, Intérieur.  
 Saigon, Panelatti Ettore, Justice.  
 Saint-Denis (Seine), Morvan, Guerre.  
 Saint-Vincent-s.-Yahou, Lanti, Santé.  
 Salon de Provence, Alaud Louis, Justice.  
 Saverne, Sirasbourg, Guimier Georges, Agriculture.  
 Sisteron, Bellier, Finances.  
 Urepe, Jrepe, contrebande de métal, Finances.  
 Vitry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, abus de police, incidents au 29-10-36, a Chotsy-le-Roi, Intérieur.

## 3° Liges Etrangères

Comité allemand, Brneis Richard, Travail; Chafezki Elias, Intérieur; Freundlich Hans, Intérieur; Goldstein Arthur, Intérieur; Lyon Anne, Intérieur; Maier Lothar, Travail; Munzer Hans, Intérieur; Siemsen Kurt, Intérieur; Zils Madeleine, Intérieur.  
 Ligue arménienne, Fantazian Toron, Intérieur.  
 Ligue hongroise, Elias Amin, Intérieur; Geszlessy Ederick, Intérieur; Kerezi Albert, Intérieur; Steiner Alexandre, Intérieur.  
 Ligue italienne, Amadori Alberto, Travail; Andaloro Domenico, Intérieur; Annibali Adelino, Intérieur; Barra Barthélemy, Travail; Battaglia Dino, Travail; Bertoni Armano, Intérieur; Bottoni Valeria, Travail; Bonini Mario, Intérieur; Carmelo Clemente, Intérieur; Del Toso Pietro, Intérieur; Di Toma Sebastiano, Travail; Fantini Pietro, Intérieur; Ferrari Giuseppe, Intérieur; Greggio Antonio, Travail; Lorenzon Riziere, Intérieur; Magani Anus et Elvira, Intérieur; Peggi Giulio, Travail; Pagan Dante, Intérieur; Piaz Amédée, Intérieur; Raspo Giovanni, Intérieur; Ricciotti Oreste, Intérieur; Rigobello Eligio, Intérieur; Sclignano Marco, Intérieur; Venturi Galbano, Travail.  
 Ligue russe, Kirschbaum Esther, Intérieur; Tabakow Meer, Intérieur.  
 Ligue suisse, Chômage, convention franco-suisse, Travail.

## II. Réclamations

Les Sections et Fédérations ci-dessous sont priées de nous retourner rapidement avec leurs rapports les dossiers dont les cotes suivent :

## 1° Fédération

Maroc, fédération du Maroc, incidents de Fez et Casablanca.

## 2° Sections

Bordeaux, Moricière.  
 Cannes, Zaky Roch.  
 Givors, Cahatier Louise.  
 Granville, Bonnâvel.  
 Jaligny, Lapendry (Mme).  
 Mailly-le-Camp, Perrier Marien.  
 Montbrison, Tachon Claude.  
 Saint-Maurice, Biétrix.  
 Sartène, Salouha Ben Brini.  
 Tunis, Arabe dialecte; Rousseau Camille.

## I. — Nos interventions

Du 12 au 25 janvier 1937 des démarches ont été faites dans les affaires suivantes qui nous avaient été soumises par nos sections et fédérations. (Nous indiquons, tout d'abord, le nom de la fédération et de la section, puis la cote du dossier, enfin le ministère auprès duquel nous sommes intervenus) :

## 1° Affaires soumises par les Fédérations

Allier, Boutonnet et Malot, Guerre.  
 Ariège, Botton, Intérieur.  
 Dordogne, Duverneuil, Finances.  
 Gironde, Gellibert, Guerre.  
 Morbihan, Burguin Léon, Pensions.

## 2° Affaires soumises par les Sections

Aix-en-Provence, Russier, Guerre.  
 Basse-Terre, Guadeloupe, vœux de la Section. Revendications Colonies.  
 Cannes, Chauve Eugène, Agriculture.  
 Charenton, Nelson Auguste, Guerre.  
 Coueron, Prukop, Justice.  
 Draveil, Juvisy, Lovendovsky Alain, Santé.  
 Levallois-Perret, Allocations familiales travailleurs algériens, Travail.  
 Lille, Zeschkowsky Wolf, Intérieur.  
 Livry-Gargan, Moggia époux, Intérieur.  
 Marseille, Marseille courses de taureaux, Préfet des Bouches-du-Rhône ; Persici Celso, Intérieur ; Tisserand Paul, Guerre.  
 Paris (14e), Andréali Sébastien, Guerre.  
 Pempadour, Lachaud (Vve), Agriculture.  
 Rion-les-Landes, Rion-les-Landes fermeture d'école, Intérieur.  
 Rombas, Borella Roger, Intérieur.  
 Saint-Cyr l'École, Versailles conditions d'hygiène au parc d'artillerie, Guerre.  
 Saint-Etienne, Crozier Jacques, Guerre.  
 Strasbourg, Balboni Secondo, Intérieur ; Cerf attentat contre la maison de M. Cerf, Président du Conseil ; Réfugiés allemands, revalorisation des marks, Finances.  
 Toulouse, Persici Celso, Intérieur.  
 Valenciennes, Tricart, Justice.

## 3° Liges étrangères

Comité allemand, Braun Zoltan, Intérieur ; Fulrer Gourad, Intérieur ; Sander Benno, Intérieur.  
 Comité arménien, Chambian Agon, Intérieur.  
 Ligue bulgare, Tchkatrov Dimatar, Ministre de Yougoslavie à Paris.  
 Ligue hongroise, Braun Zoltan, Intérieur ; Novak Titus, Intérieur.  
 Ligue italienne, Balboni Secondo, Intérieur ; Brini Modesto, Intérieur ; Donati Michel, Intérieur ; Falgazio Edouard, Intérieur ; Fortis Romeo, Intérieur ; Giono Ezio, Travail ; Guelli Ideale, Travail ; Moggia (époux), Intérieur ; Morandini Giuseppe, Intérieur ; Persici Celso, Intérieur ; Sparaco Magnone, Travail ; Stangherlin Luigi, Travail ; Stoka Ernesto, Intérieur ; Tognarelli Enrico, Intérieur ; Vascon Ermida, Travail.  
 Ligue russe, Michailoff Ivan, Affaires étrangères.

## II. — Réclamations

Les Fédérations et Sections ci-dessous sont priées de nous retourner rapidement avec leurs rapports les dossiers dont les cotes suivent :

Loire, Richer Emile.  
 Besançon, Perichon Paul.  
 Cayenne, Boudjellal Hamadou.  
 Marseille, Altras ; Beguin Anatole.  
 Nice, Degron Lucien.  
 Salon, Tessore (Mme).  
 Tananarive, Madagascar, mauvais traitements infligés aux indigènes ; Razafindrakoto.

AUX ABONNES ET AMIS  
DE LA « JEUNE GAUCHE »

La Jeune Gauche nous prie d'insérer le communiqué suivant :

« La plupart des listes d'abonnés de la Jeune Gauche ont été subtilisées, sans doute à des fins politiques. La rédaction de la Jeune Gauche se fait un plaisir d'annoncer à ses abonnés qui se feront connaître au siège du journal, 14, rue Descartes, Paris-Ve qu'ils bénéficieront d'un abonnement gratuit à partir du 1er janvier 1937.



## SECTIONS ET FEDÉRATIONS

### Conférences des délégués permanents

Du 12 au 20 janvier, M. Léon Baylet a visité les Sections suivantes : Argelès-sur-Mer, Cerbère, Thuir, Fauques, Arles-sur-Tech, Perpignan, Prades, Enveitg, Saint-Laurent-de-Cerdans, Sorède, Elne (Pyrénées-Orientales).

### Réunions organisées avec le concours du Comité Central

#### Conférences

- 8 janvier. — Biarritz (Basses-Pyrénées), M. Emile Kahn, secrétaire général de la Ligue.
- 9 janvier. — Nay (Basses-Pyrénées), M. Emile Kahn.
- 15 janvier. — Gennevilliers (Seine), M. Caillaud, membre du Comité Central.
- 17 janvier. — La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne) : M. René-Georges Etienne, représentant du Comité Central.
- 17 janvier. — Sully-sur-Loire (Loiret), M. Caillaud.

#### Manifestations du Rassemblement populaire

- 17 janvier. — Rennes (Ille-et-Vilaine), M. Violette, membre honoraire du Comité Central.

#### Autres réunions

- 10 janvier. — Paris. Départ d'un bateau pour l'Espagne républicaine : M. Victor Basch, président de la Ligue.
- 16-17 janvier. — Paris. Conférence internationale pour l'Espagne : M. Victor Basch.
- 19 janvier. — Paris. Rassemblement universel pour la Paix : M. Victor Basch.

### Réunions organisées avec le concours des Fédérations

- novembre. — Levallois-Perret (Seine) : M. Caillaud, secrétaire général de la Fédération de la Seine, membre du Comité Central ; M. Lesseurre, président honoraire de la section de Fontenay-sous-Bois (Seine).
- novembre. — Terrasson (Dordogne) : M. Roques, président fédéral.
- — Gabian (Hérault) : Dr Amadou, président fédéral, M. Baux, secrétaire fédéral, M. Marchand.
- — Laurens (Hérault) : Dr Amadou, M. Baux, M. Marchand.
- décembre. — Levallois-Perret (Seine) : M. Caillaud, M. Lesseurre.
- 5 décembre. — Orbec (Calvados) : M. Guillou, président fédéral.
- 16 décembre. — Fontenay-sous-Bois (Seine) : M. Caillaud.
- 19 décembre. — La Roche-sur-Yon (Vendée) : manifestation du Rassemblement populaire : M. Joint, membre du Comité Central, président fédéral.

### Autres réunions

#### Conférences

- 12 juillet. — Sains-Denis (Ile de la Réunion) : M. Vint-San.
- 18 octobre. — Pontchartrain (Seine-et-Oise) : M. Caillaud, membre du Comité Central.
- 19 novembre. — Auteuil (Seine-et-Oise) : M. Prugnot.
- 10 décembre. — Taccignières (Seine-et-Oise) : M. Monbeig.
- 13 décembre. — Hontleur (Calvados) : M. Boucheau, président de la Section.
- 15 décembre. — Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise) : M. G. Bergery, membre du Comité Central.
- janvier. — Jargeau (Loiret) : M. Claude Léwy.
- 3 janvier. — Thenon (Dordogne) : M. Roques.
- 9 janvier. — Cepoy (Loiret) : M. Marx.
- 15 janvier. — Levallois-Perret (Seine) : M. Mitterrand.

### Congrès fédéral

- 10 janvier. — Basses-Pyrénées (Nay) : M. Emile Kahn, secrétaire général de la Ligue.

## Campagnes de la Ligue

**Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.** — Marly-la-Ville (Seine-et-Oise) se prononce pour l'affichage obligatoire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen dans les écoles. (6 janvier 1937.)

— Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise) réclame l'affichage obligatoire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen dans les mairies, les salles des Tribunaux, les écoles. (18 octobre 1937.)

— Riom (Puy-de-Dôme) demande au Parlement de voter le plus tôt possible la proposition de résolution de M. Voirin. (3 janvier 1937.)

— Tarbes (Hautes-Pyrénées) approuve la proposition déposée par M. Maurice Voirin, tendant à faire afficher dans les écoles le texte de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ; précise que ce terme « écoles » doit s'entendre de tous les établissements publics d'instruction de tous degrés ; demande que soient aussi affichées les principales dispositions de la Charte des Peuples constituées par le pacte de la S.D.N. et le pacte Briand-Kellog. (Janvier 1937.)

**Désarmement.** — Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise) demande au Comité Central d'inviter le gouvernement français à offrir sans délai à tous les états européens un plan pratique comportant la limitation immédiate, simultanée et contrôlée des armements, en vue de leur réduction rapide et massive. (10 janvier 1937.)

**Ecole laïque.** — Cholet (Maine-et-Loire) félicite le gouvernement de Rassemblement populaire des mesures prises pour la défense de l'école laïque. (9 janvier 1937.)

— Bagadan (Gironde) émet le vœu que l'examen du certificat d'études primaires soit réservé exclusivement aux élèves des écoles laïques. (24 décembre 1936.)

— Saint-Denis (Ile de la Réunion) demande l'application stricte de la loi sur l'obligation scolaire. (12 juillet 1936.)

**Evénements d'Espagne.** — La Fédération de la Gironde salue le peuple espagnol en lutte avec les généraux factieux et lui adresse ses vœux pour sa victoire libératrice. (13 décembre 1936.)

— Beauvais-sur-Matha, Taillebourg (Charente-Inférieure) adressent leurs félicitations aux républicains espagnols pour le courage dont ils font preuve dans leur lutte contre le fascisme et leur souhaitent un succès prochain. (Janvier 1937.)

— Meaux (Seine-et-Marne) envoie son salut fraternel au peuple espagnol et lui souhaite la victoire. (27 décembre 1937.)

— Les Montils (Loir-et-Cher) approuve l'attitude du Comité Central dans ses récentes déclarations relatives aux événements d'Espagne. (13 décembre 1936.)

— Nolay (Côte-d'Or) affirme sa sympathie au peuple espagnol, fêtré les actes de barbarie de Franco et fait confiance au gouvernement français du Rassemblement populaire pour éviter la généralisation du conflit. (13 décembre 1936.)

— Paris (7<sup>e</sup>) supplie les forces en présence en Espagne de consentir à un armistice à l'occasion de Noël, armistice à l'abri duquel l'initiative de médiation franco-britannique peut aboutir au rétablissement de la paix. (Décembre 1936.)

— Quimperlé (Finistère) se déclare profondément émue par les douloureux événements d'Espagne ; s'inquiète devant les menaces d'encerclement dont la France est l'objet de la part des dictateurs fascistes ; manifeste son accord avec le gouvernement Léon Blum qui a droit à la reconnaissance de la démocratie et dont tous les efforts tendent à faire reculer la guerre ; condamne ceux qui oubliant le serment du 14 juillet, mettraient en péril l'unité du Rassemblement populaire. (9 décembre 1936.)

— Tarbes (Hautes-Pyrénées) adresse l'expression de sa sympathie aux républicains espagnols ; dénonce l'attitude antisociale et antinationale des journaux et des groupes fascistes français qui approuvent la révolte de généraux factieux contre un gouvernement légal ; proteste contre les fausses nouvelles par lesquelles ils cherchent à émettre l'opinion publique ; reconnaît que la politique de non-intervention pratiquée par le gouvernement du Rassemblement populaire paraît la seule compatible avec la situation diplomatique actuelle ; approuve la tentative de médiation que sent l'existence préalable d'un contrôle peut rendre efficace ; déclare qu'il importe que le prestige du gouvernement français soit incontesté ; demande une discipline sincère et loyale de tous les éléments du Rassemblement populaire et leur resserrement autour du chef du gouvernement. (Janvier 1937.)

— Villebon-sur-Yvette (Seine-et-Oise) fait appel à tous les ligueurs pour qu'ils manifestent leur solidarité envers les républicains espagnols et pour qu'ils apportent une aide



matérielle et pécuniaire pour ceux qui souffrent en Espagne. (6 décembre 1936.)

**Ligues factieuses.** — Chef-Bouillon (Deux-Sèvres) fait confiance au gouvernement du Rassemblement populaire pour poursuivre sans répit le désarmement et la dissolution des ligues factieuses et s'engage à soutenir les peuples dont les libertés sont menacées. (10 janvier 1937.)

**Lois laïques en Alsace-Lorraine.** — Montigny-les-Metz (Moselle) demande l'application immédiate et intégrale de toutes les lois françaises en Alsace-Lorraine.

**Mandats, vote.** — Orléansville (Alger) demande que soit établie la représentation au parlement français des indigènes musulmans algériens par les indigènes. (20 décembre 1936.)

— Poses (Eure) demande pour les marins et pour les autres citoyens dont la profession ne permet pas d'avoir un domicile fixe, le vote par correspondance. (Décembre 1936.)

**Paix.** — Lyon-5<sup>e</sup> (Rhône) émet le vœu que le gouvernement français de Rassemblement populaire adresse un appel au monde civilisé pour souligner les dangers qui menacent la paix mondiale; désire que la France se mette à la tête de la croisade des peuples pour le désarmement et le renforcement des idées de conciliation et d'arbitrage en vue du règlement amiable des conflits internationaux; souhaite que tous les progrès réalisés dans ce sens se traduisent par une diminution des dépenses militaires et la réduction à un an de la durée du service militaire. (3 novembre 1936.)

**Presse.** — Carpentras (Vaucluse) demande que tous journaux politiques soient tenus de faire connaître l'origine de leurs ressources. (25 novembre 1937.)

— Lyon-5<sup>e</sup> (Rhône) demande que, par le vote rapide de la loi sur la presse et la diffamation, le gouvernement mette fin aux campagnes scandaleuses de la presse de droite. (3 novembre 1936.)

— Poses (Eure) demande que des poursuites soient engagées contre les petites feuilles de province qui se sont associées aux colonnies de la grande presse. (Décembre 1936.)

— Villebon-sur-Yvette (Seine-et-Oise) demande au Parlement de voter un projet de loi respectant la liberté de la presse, mais permettant à tous les citoyens de se défendre efficacement contre la calomnie. (6 décembre 1936.)

**Rassemblement populaire.** — La Fédération de la Gironde adresse au ligueur Léon Blum l'assurance de son admiration et le remercie d'avoir tenu, au gouvernement, les promesses électorales du Rassemblement populaire; approuve sa politique étrangère et en particulier la proposition de médiation; lui fait confiance pour défendre la liberté en France et la paix dans le monde. (13 décembre 1936.)

— Beauvais-sur-Matha, Taillebourg (Charente-Inférieure) adressent leurs félicitations au gouvernement du Rassemblement populaire pour l'œuvre déjà accomplie et lui font confiance pour l'application ferme des dernières lois votées par le Parlement: lois agricoles, ouvrières, arbitrage obligatoire, loi sur la presse, justice financière, réformes fiscales, enseignement laïque. (Janvier 1937.)

— Mouzeuil (Vendée) félicite le gouvernement pour l'œuvre déjà accomplie et lui fait confiance pour la réalisation complète du programme du Rassemblement populaire; lance un appel à tous les partis de gauche pour rester unis; demande au gouvernement de réprimer toutes tentatives de menées factieuses et d'opérer toutes les administrations. (6 décembre 1937.)

— Paris (7<sup>e</sup>) approuve les initiatives pacifistes du gouvernement de Rassemblement populaire et lui fait confiance pour le rétablissement de la paix et la limitation des armements. (Décembre 1936.)

— Saint-Denis (île de la Réunion) félicite le gouvernement du Rassemblement populaire de son succès aux dernières élections législatives et de tout ce qu'il a déjà fait pour l'émancipation du peuple; félicite aussi le citoyen Henri Guernut de la parfaite discipline qu'il a observée lors des dernières élections; adresse ses remerciements au citoyen Marius Moutet. (12 juillet 1936.)

— Sannois (Seine-et-Oise) fait confiance au gouvernement de Rassemblement populaire et à son chef, le citoyen Léon Blum pour poursuivre la politique de paix et pour agir contre les grands trusts qui tentent d'enrayer la reprise économique. (10 décembre 1936.)

**Salengro.** — Les Fédérations de la Haute-Garonne, Jura, Hautes-Pyrénées, Haut-Rhin, Savoie et les Sections de Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise), Barcelonnette (Basses-Alpes), Bar-sur-Aube

(Aube), Beaune-la-Rolande (Loiret), Beauvais-sur-Matha (Charente-Inférieure), Bernay (Eure), Blagnac (Haute-Garonne), Bloise (Haute-Loire), Bois-d'Oingt (Rhône), Bréhal (Manche), Bressuire (Deux-Sèvres), Buric (Charente-Inférieure), Bussière-Dunoise (Creuse), Le Caire (Egypte), Carpentras (Vaucluse), Champagneux (Haute-Saône), Château-Thierry (Aisne), Choisy-le-Roi-Orly (Seine), Clichy (Seine), Cosne (Nièvre), Coutras (Gironde), Eaubonne-Ermont (Seine-et-Oise), Ecouen-Ezanville (Seine-et-Oise), Fouras (Charente-Inférieure), Gex (Ain), Ligny-en-Brionnais (Saône-et-Loire), Lourdes (Hautes-Pyrénées), Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise), Montluçon (Allier), Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure), Nolay (Côte-d'Or), Orsay (Seine-et-Oise), Paris-13<sup>e</sup> (Seine), Paris-19<sup>e</sup> (Cimetière-Villette), Pracheq (Deux-Sèvres), Rambouillet (Seine-et-Oise), La Rochelle (Charente-Inférieure), Romorantin (Loir-et-Cher), Rouba (Alger), Saint-Christophe (Charente-Inférieure), St-Fort-sur-Gironde (Charente-Inférieure), Sainte-Florence (Haute-Loire), Saint-Jean-de-Liversay (Charente-Inférieure), Saint-Maur (Seine), Saint-Xandre (Charente-Inférieure), Salornay-sur-Guye (Saône-et-Loire), Sannois (Seine-et-Oise), La Souterraine (Creuse), Taillebourg (Charente-Inférieure), Taza (Maroc), Thiais (Seine), Thoisy (Ain), Toul (Meurthe-et-Moselle), Le Touquet-Paris-Plage (Pas-de-Calais), Les Vans (Ardèche), Villebon-sur-Yvette (Seine-et-Oise), Ville-neuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), Vitteaux (Côte-d'Or), La Voulte-sur-Rhône (Ardèche), douloureusement émus par la mort tragique du citoyen Roger Salengro, saluent sa noble mémoire, adressent à sa famille l'expression de leur profonde sympathie et font confiance au gouvernement pour faire voter dans le plus bref délai la nouvelle loi sur la presse sanctionnant impitoyablement toute calomnie ou diffamation. (Novembre-décembre 1936.)

**S. D. N.** — Paris (XVII<sup>e</sup>) affirme sa foi dans l'avenir de la S. D. N.; demeure attachée aux principes de la sécurité collective de l'assistance mutuelle et de la fidélité aux engagements internationaux. (Décembre 1936.)

**T. S. F.** — Riom (Puy-de-Dôme) demande que le micro soit mis, de façon régulière, à la disposition de la Ligue et de la Fédération nationale des Libres-Penseurs. (3 Janvier 1937.)

### Activité des Sections

**Argelès-sur-Mer** (Pyrénées-Orientales) demande au gouvernement: 1<sup>o</sup> de voter l'amnistie générale des condamnés politiques; 2<sup>o</sup> d'assurer le désarmement réel et contrôlé des ligues fascistes.

**Dijon** (Côte-d'Or) demande aux Chambres le vote d'urgence du projet de Monzie-Pommaret, limitant à soixante-cinq ans l'exercice des professions libérales. (Janvier 1937.)

**Honfleur** (Calvados) fait confiance au gouvernement de Rassemblement populaire et au citoyen Marius Moutet, ministre des Colonies pour: 1<sup>o</sup> protéger l'indigène, matériellement et moralement; 2<sup>o</sup> développer l'enseignement parmi les peuples de sujets pour en faire des peuples de citoyens; 3<sup>o</sup> réaliser les réformes économiques, sociales, administratives et politiques réclamées par les peuples coloniaux; 4<sup>o</sup> proposer l'ouverture d'une conférence économique internationale destinée à étudier le problème colonial et à assurer une équitable répartition des débouchés (13 décembre 1936.)

**Lyon-5<sup>e</sup>** (Rhône) émet le vœu que les accords Malignon soient complétés par l'organisation de l'arbitrage obligatoire dans les entreprises commerciales et industrielles occupant des salariés; que pour chaque branche de l'industrie ou du commerce, les conventions collectives aient un caractère uniforme dans toute la France; que pour éviter les occupations d'usines, ces dernières soient neutralisées en cas de grève à condition que les ouvriers épousent tous les moyens de conciliation avant de recourir à cette mesure qui doit être votée à la majorité et à bulletins secrets; que l'organisation de la semaine de 40 heures soit faite en tenant compte des nécessités d'ordre économique et en précisant la durée du repos dû aux travailleurs; que les grands travaux soient commencés au plus tôt afin de résorber le chômage; que le gouvernement mette fin à l'omnipotence des trusts et que ces derniers soient transformés en services publics suivant le plan de rénovation économique de la C.G.T. (3 novembre 1936.)

**Lyon-5<sup>e</sup>** (Rhône) émet le vœu que l'entrée des journaux politiques dans les casernes soit ou entièrement libre ou interdite sans distinction d'opinion; demande que l'armée républicaine soit l'émanation directe du peuple de France et que le patriotisme soit exempt de tout sentiment de haine à l'égard de l'étranger. (1<sup>er</sup> décembre 1936.)



**Meaux** (Seine-et-Marne) félicite le gouvernement de sa volonté de lutte contre la hausse du coût de la vie et propose comme mesures immédiates : 1° le vote d'une loi efficace contre la hausse illicite ; 2° la taxation des produits de consommation courante ; 3° la prise en charge au bénéfice de la Nation des grands monopoles ; demande l'épuration des cadres de l'armée, de la magistrature et des hauts fonctionnaires ; demande également que les fonctionnaires et les officiers soient tenus de faire serment de fidélité au régime et au gouvernement, dans l'exercice de leurs fonctions. (27 décembre 1936.)

**Melun** (Seine-et-Marne) approuve les mesures prises contre les cumuls, mais regrette que l'interdiction de cumuler ait été prévue pour les fonctionnaires seulement ; regrette également que le gouvernement n'ait pas procédé à l'épuration complète des administrations que tous les démocrates attendaient dès le lendemain des élections. (Décembre 1936.)

**Montfort-l'Amaury** (Seine-et-Oise) demande la réalisation du programme de rassemblement populaire, l'épuration des administrations publiques et de l'armée, la lutte contre les trusts, des mesures contre la presse à scandales. (Octobre-novembre 1936.)

**Orbec** (Calvados) demande une action énergique contre les taudis et la création d'une caisse de secours pour les chômeurs. (5 décembre 1936.)

**Palaiseau** (Seine-et-Oise) assure la Ligue de son concours sans réserve, pour soutenir la République et défendre la démocratie. (Janvier 1937.)

**Paris-IX<sup>e</sup>** (Seine) adresse l'expression de sa sympathie au Comité Central et son respect au Président. (16 décembre 1936.)

**Paris-XVII<sup>e</sup>** émet le vœu que le Comité Central de la Ligue mette à l'étude dans ses Fédérations et Sections la question de la réforme du Code de Procédure Civile. (22 décembre 1936.)

**Poses** (Eure) demande au Comité Central d'inviter les Sénateurs à voter sans délai, ni modification le projet de loi sur l'arbitrage obligatoire ; réclame des mesures énergiques contre les producteurs qui ont pratiqué la hausse illicite de leurs produits sous le prétexte des répercussions des lois sociales. (Décembre 1936.)

**Relizane** (Oran) demande au gouvernement d'accorder immédiatement à tous les musulmans algériens l'intégralité des droits politiques avec maintien de leur statut personnel ; réclame le vote sans délai du projet Viollette élargi (octroi de l'électorat à tous les électeurs du collège prévu par la loi du 4 février 1919 avec extension du bénéfice de cette loi aux électeurs de communes mixtes). (19 décembre 1936.)

**Riom** (Puy-de-Dôme) réclame la suppression dans l'éducation de tout ce qui entretient l'esprit de guerre et demande au gouvernement du Rassemblement populaire l'interdiction totale de la fabrication et de la vente des jouets militaires ; demande l'établissement, dans chaque département, d'un indice mensuel ou trimestriel du coût de la vie. (3 janvier 1937.)

**Saint-Denis** (Ile de la Réunion) demande que la Réunion ne soit plus considérée comme une colonie, mais comme un véritable département français et que toutes les lois sociales votées en France y soient immédiatement applicables. (12 juillet 1936.)

**Taza (Maroc)** demande au Comité Central d'intervenir auprès du gouvernement de Rassemblement populaire : 1° pour qu'il engage la lutte contre les trusts en vue de l'écrasement du capitalisme ; 2° pour que soient prises toutes mesures susceptibles d'assurer à tous les citoyens tant civils que militaires la liberté de lecture et de documentation ; rappelle les paroles de Léon Blum sur la nécessité de faire passer un souffle républicain dans l'administration et dans l'armée et désire ardemment que le gouvernement passe aux actes. (2 décembre 1936.)

**Urepel** (Basses-Pyrénées) demande que soient prises d'urgence des dispositions de nature à empêcher toute contrebande de détail espagnol ; demande également au gouvernement d'autoriser et d'organiser la vente directe au plus bas prix, aux paysans — qui fournissent la preuve qu'ils habitent une région dépourvue de blé et qu'ils font leur pain eux-mêmes, — de la quantité de farine jugée nécessaire aux besoins de la famille. (5 décembre 1936.)

## MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE

**LENINE. De l'alliance des ouvriers et des paysans** (Bureau d'éditions, 1936). — Cette brochure réunit des articles importants, écrits par Lénine de 1900 à 1919. Ils montrent comment l'unité ouvrière et paysanne était envisagée par les révolutionnaires russes, sous le tsarisme et au cours des diverses étapes du gouvernement soviétique. On peut en tirer un enseignement relatif au problème actuel de l'union entre les classes populaires et les classes moyennes, que l'anti-fascisme cherche à résoudre. — R. P.

**Georges DAVID : La remise des caillès** (Ed. sociales internationales). — Roman paysan. L'auteur y fait de la couleur locale à grand renfort de mots patois, qui l'ont obligé à annexer un lexique à son récit ; il fait du réalisme en accumulant quantité de détails d'une inutilité esthétique fatigante pour le lecteur. — R. P.

**Claude FRESSANGES : Les derniers jours de l'auteule** (Edit. Figuière). — Autre roman paysan, aux couleurs balzacques. Le récit, émouvant et d'une grande sincérité d'observation, aurait gagné à se condenser davantage, par endroits. — R. P.

**Nadia ROUSSEAU** (Edit. Eug. Figuière). — Poèmes préfacés par Maurice Rostand, et dans lesquels l'auteur exhale une tristesse soutenue sur des rythmes souvent harmonieux. — R. P.

**Genès PRADEL : Madame de Sévigné en Provence** (Ed. Figuière). — L'auteur nous fait assister au voyage que fit, en 1680, la marquise, pour se rendre et séjourner auprès de sa fille. C'est dans les « Lettres » qu'il puise sa documentation principale ; il les cite abondamment et les commente discrètement. Livre qui, sans doute, ne s'imposait pas, mais qui a dû procurer du plaisir à celui qui l'a écrit et qui n'est point désagréable à lire. — R. P.

**P.-L. DEVENDUN : Le « Redoutable »** (Ed. Figuière). — Anticipation d'un avenir incertain. Ce livre est le journal de bord d'un commandant de vedette, au cours de la « prochaine chaîne ». Du mouvement, de l'action, de la couleur, le tout présenté sous une forme sans prétention ne manque pas de vigueur. — R. P.

**Pierre MABILE : Thérèse de Lisieux** (Ed. José Corti, 6 frs). — Etude psychologique du cas de Sainte Thérèse, d'après l'histoire d'une âme, qui est, comme on sait, l'autobiographie — poignante, puérile, atroce souvent — de la jeune carmélite. M. P. Mabile montre, à propos de ce cas typique, les déformations spirituelles qu'engendrent la morale bourgeoise et la mystique catholique, toutes deux, estime-t-il, en voie de décomposition et d'autant plus nuisibles à la santé et au bonheur du genre humain. — R. P.

### CHEMINS DE FER DE L'ETAT

POUR PREPARER VOS VACANCES

ACHETEZ LE

### Guide Officiel Illustré

PRIX : 4 francs

Demandez-le aux Bibliothèques des gares du Réseau et aux Bureaux de Tourisme de Paris-Saint-Lazare, Paris-Montparnasse et Rouen R.-D.

Envoi à domicile contre mandat-carte de 5 fr. pour la France ou 6 fr. 50 pour l'Etranger, au Service de la Publicité des Chemins de Fer de l'Etat, 13, rue d'Amsterdam à Paris-VIII<sup>e</sup>.



## NOS BROCHURES<sup>(1)</sup>

### I. Affaire Dreyfus

<i>Le Général Roget et Dreyfus</i> , par Paul MARIE (1899) .....	3 50
<i>Le Monument Henry</i> , liste des souscripteurs de la <i>Libre Parole</i> (Listes rouges) classées par Pierre QUILLARD (1899) .....	3 50
<i>Emile Zola au Panthéon. Discours prononcé au Grand Théâtre de Lyon</i> , le 6 juin 1908, par Victor BASCH (1908) .....	1 "
<i>Discours prononcé à l'inauguration du monument de Scheurer-Kestner</i> , par L. LEBLOIS (1908) .....	1 "
<i>Histoire sommaire de l'Affaire Dreyfus</i> , par Théodore REINACH (1924) .....	6 "
<i>Le Procès de Rennes</i> (Victor BASCH) .....	2 "
<i>Il n'y a pas d'Affaire Dreyfus</i> , par Fernand MOMMÉJA .....	3 "
<i>Le Colonel Picart en Prison</i> , par F. BUISSON ..	0 50
<i>Le Père d'Emile Zola</i> , par Jacques DHUR .....	3 50
<i>L'Article 445 et la Cour de Cassation</i> , par Albert CHENEVIER .....	0 50

### II. Vie de la Ligue

<i>Congrès de 1916</i> .....	2 50
<i>Congrès de 1918</i> .....	10 "
<i>Congrès de 1921</i> .....	5 "
<i>Congrès de 1922</i> .....	6 "
<i>Congrès de 1923</i> .....	6 "
<i>Congrès de 1924</i> .....	7 "
<i>Congrès de 1925</i> .....	7 50
<i>Congrès de 1926</i> .....	8 "
<i>Congrès de 1927</i> .....	10 "
<i>Congrès de 1928</i> .....	10 "
<i>Congrès de 1929</i> .....	10 "
<i>Congrès de 1930</i> .....	12 "
<i>Congrès de 1931</i> .....	12 "
<i>Congrès de 1932</i> .....	15 "
<i>Congrès de 1933</i> .....	15 "
<i>Congrès de 1934</i> .....	15 "
<i>Congrès International des Ligues des Droits de l'Homme</i> (25 septembre 1926) .....	1 "
<i>Annuaire officiel</i> (1935) .....	1 "
<i>Cartes postales des membres du Comité Central</i> , la carte, 0 fr. 10; la douzaine, 1 fr.; les 12 douzaines .....	10 "
<i>Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen</i> , tableau monté sur gorge et rouleau .....	3 50
<i>A la mémoire de Francis de Pressensé</i> (1914) ..	0 25
<i>Gabriel Séailles</i> , par Victor BASCH (1922) .....	1 "
<i>Histoire de la Ligue</i> , par Henri SÉE (1927) .....	8 "
<i>Ce qu'est la Ligue</i> , par Henri GUERNUT (1926) ..	1 "
<i>Le devoir présent de la Ligue</i> , par Victor BASCH (1927) .....	1 "
<i>Livre d'or des Droits de l'Homme : Hommage à Ferdinand Buisson</i> , par V. BASCH, SÉVERINE, L. BRUNSCHWIG, E. GLAY, A. AULARD, Ch. SEIGNOBOS, G. BOURDON, C. BOUCLÉ, D. FAUCHER, H. GUERNUT, M. LEROY, A.-F. HEROLD, F. CHALLAYE, E. KAHN, GAMARD, SICARD DE PLAULOLES, R. PICARD, avec une gravure par FOUGERAT (1927) .....	6 "
<i>Congrès régional de la Fédération de la Gironde</i> (1915) .....	0 50
<i>Ferdinand Buisson</i> , par C. BOUCLÉ, E. HER-RIOT .....	10 "

(1) Conformément au vœu de la Conférence des Présidents et aux décisions du Congrès d'Hyères, nous publions ci-dessus la liste des brochures publiées par la Ligue et qui ne sont pas encore épuisées. Toute commande devra être adressée au Secrétariat général.

### III. Défense de la démocratie et de la paix

<i>L'affolement militariste</i> (Congrès de 1913) .....	1 "
<i>L'Alsace-Lorraine : Histoire d'une annexion</i> , par Gabriel SÉAILLES (1915) .....	1 "
Le même traduit en anglais, en allemand, en italien, en espagnol, la traduction .....	1 "
<i>Le problème alsacien</i> (Victor BASCH) .....	2 "
<i>Le mouvement autonomiste en Alsace</i> (H. GUERNUT) .....	3 "
<i>La guerre de 1914 et le Droit</i> , par Victor BASCH (1915) .....	1 "
<i>Les conditions d'une paix durable</i> , par Gabriel SÉAILLES (1916) .....	1 "
<i>Les principes de la Société des Nations</i> , par F. BUISSON, J. HENNESSY, Maxime LEROY, Victor BASCH, Th. RUYSSSEN, d'ESTOURNELLES DE CONSTANT, Paul OTLET, Etienne FOURNOL (1917) ..	1 50
<i>La Démocratie et la Guerre</i> , par E. KAHN (1917) ..	0 60
<i>La Réforme démocratique de la Constitution</i> , par Gabriel SÉAILLES (1917) .....	0 60
<i>La Politique commerciale après la guerre</i> , par Ch. GIDE (1917) .....	1 "
<i>La Paix Wilson</i> , par F. BUISSON (1918) .....	1 "
<i>Le principe des nationalités, ses applications</i> , par Gabriel SÉAILLES (1918) .....	1 "
<i>La constitution immédiate de la Société des Nations</i> , par Ferdinand BUISSON (1918) .....	1 "
<i>Ce que peut valoir le Pacte de la Société des Nations</i> , par d'ESTOURNELLES DE CONSTANT (1919) .....	1 "
<i>La réforme de la justice militaire</i> , par le général SARRAIL (20 février 1922) .....	2 "
<i>La théorie de la violence et la Révolution française</i> , par A. AULARD (1923) .....	1 "
<i>Le Bloc national contre l'École laïque</i> , par H. GAMARD (1923) .....	1 "
<i>Le Fascisme en Italie</i> , par Ubaldo TRIACA (1927) ..	2 "
<i>Les Droits de l'Homme en Russie soviétique</i> , par B. MIRKINE-GUETZÉVITCH (1927) .....	2 "
<i>Avec l'Italie ? Oui. — Avec le Fascisme ? Non.</i> par Luigi CAMPOLONGHI .....	8 "
<i>Industries de guerre, industries de paix</i> , par Francis DELAISI .....	2 "
<i>Ce que doit être l'École unique</i> (Comité d'études et d'action pour l'école unique) .....	3 "
<i>Les Davidées</i> , par Marceau PIVERT .....	2 "
<i>L'organisation de la Société des Nations</i> , par F. BUISSON, J. HENNESSY, Maxime LEROY, Victor BASCH, Th. RUYSSSEN, d'ETOURNELLE de CONSTANT, Paul OTLET, Etienne FOURNOL .....	0 75
<i>La Congrégation des Chartreux</i> , par Claude RAJON, Emile COMBES .....	1 "
<i>Calendrier de la Révolution</i> , par BOTO .....	6 "
<i>Où va la France ? Où va l'Europe ?</i> par J. CAILLAUD .....	6 75
<i>La Vérité sur l'agitation cléricalle en Alsace-Lorraine</i> , par Henri BÉZIERS .....	0 40
<i>La Guerre et l'Armée de Demain</i> , par le général PERCIN .....	1 50
<i>La Ligue des Droits de l'Homme, la Guerre et la Paix</i> , par H. GUERNUT .....	0 20
<i>Les Problèmes des Nationalités</i> , par Th. RUYSSSEN .....	0 50
<i>Le 6 février après l'enquête (Avant-propos de Victor Basch)</i> par Maurice PAZ, aux Sections aux particuliers .....	2 "
<i>Le coup de main fasciste</i> , par le COMITÉ CENTRAL .....	2 "
aux Sections aux particuliers .....	3 "
<i>L'illusion fasciste et la riposte républicaine</i> , par Roger PICARD .....	2 "
aux Sections aux particuliers .....	3 "



*Existe-t-il une crise de la Démocratie en France,*  
par Robert MORPRET ..... 6 »

#### IV. Problèmes coloniaux

*La question indigène en Algérie. L'internement  
des indigènes, son illégalité,* par Gilbert MAS-  
SONIÉ ..... 1 »

*Les droits politiques des indigènes en Algérie,*  
par Marius MOUTET, Jean MÉLIA, DIAGNE  
(1917) ..... 1 »

*Le statut indigène en Algérie (Rapport fait par  
la Section oranaise de la Ligue, Préface de  
Gabriel SÉAILLES) (1919) ..... 1 »*

*L'arbitraire en Tunisie,* par Goudchaux  
BRUNSCHWIG (1911) ..... 1 »

#### V. Questions internationales

*Les déportations de Belges et de Français en  
Allemagne (Conférence de M. Georges LO-  
RAND, à la Section de Thouars (Deux-Sèvres),  
16 juillet 1917) ..... 0 50*

*Les Juifs de Roumanie (1917) ..... 1 »*

*Le problème des Juifs de Roumanie (1919)..... 1 »*

*L'Albanie et la Paix de l'Europe,* par D'ES-  
TOURNELLES DE CONSTANT, Emile KAHN (1920).. 4 »

*Pour l'Arménie indépendante,* par F. BUISSON,  
Victor BÉRARD, Paul PAINLEVÉ, SÉVERINE  
(1920) ..... 4 »

*Pour le peuple égyptien,* par Gabriel SÉAILLES,  
A. AULARD, Victor MARGUERITE, WACVF BOU-  
TROS GHALI (1920) ..... 1 »

*En Roumanie : Les crimes de la Sûreté,* par  
C.-G. COSTAFORU (1926) ..... 2 »

*L'Enigme de la Chine actuelle,* par F CHALLAYE  
*Pour la Pologne,* par Henri GUERNUT ..... 2 »

*La Pologne,* par G. SÉAILLES ..... 2 »

*Les Droits de la Ville libre de Dantzig et la  
Pologne,* par SAPIENS ..... 2 »

#### VI. Les grandes interventions juridiques

*L'Amnistie,* par CLAMAGERAND, DELPECH et TRA-  
RIEUX (1900) ..... 0 50

*Le procès de l'Amicale de la Préfecture de Po-  
lice. Compte rendu sténographique des débats,  
Plaidoirie de M<sup>e</sup> Alcide Delmont (1911)..... 0 30*

*L'Affaire Colombini,* par Alcide DELMONT (1914). 0 30

*Miss Edith Cavell, Eugène Jacquet,* par Ferdin-  
and BUISSON, Paul PAINLEVÉ, SÉVERINE, etc.  
(1916) ..... 0 50

*La vie chère,* par M. LEROY, DAUDÉ-BANCEL,  
Charles GIDE, etc. (1917) ..... 0 50

*L'affaire Malzy, Etude juridique (1918)..... 0 40*

*Le procès Malzy, Examen critique,* par FRAN-  
ÇOIS-ALBERT (1919) ..... 0 75

*Etudes documentaires sur l'affaire Caillaux  
(1918), la brochure ..... 0 50*

La série de 8 ..... 4 »

En un volume broché ..... 4 50

*Les interrogatoires de M. Caillaux devant la  
Commission d'Instruction de la Haute-Cour  
(1918), la brochure ..... 0 75*

La série de 9 ..... 6 »

*Notice sur la réparation des dommages causés  
par les faits de la guerre (1919)..... 0 20*

*Les Droits des Victimes de la Guerre, blessés,  
mutilés, réformés, pensionnés, veuves, orphe-  
lins, ascendants,* par le D<sup>r</sup> Léon MABILLE  
(1919) ..... 2 »

*Droits et obligations des locataires et fermiers  
de la zone de guerre et des régions envahies  
(exposé sommaire), (1919) ..... 0 50*

*L'Affaire Landau,* par RENÉ-BLOCH (1922)..... 0 50

*Goldsky est innocent,* par Pierre LÉWEL (1922) 1 »

*L'Affaire Chapelant,* par Henri GUERNUT (1925) 1 »

*Merts et Copie,* par Henri GUERNUT ..... 1 »

*L'Affaire Strimelle,* par Henri GUERNUT (1926). 1 »

*Une affaire Dreyfus aux Etats-Unis : L'affaire  
Sacco et Vanzetti,* par Henri GUERNUT (1927).. 2 »

*L'allaitement maternel obligatoire,* par le D<sup>r</sup>  
S. de PLAULOLES ..... 2 »

*La situation des étrangers en France,* par M.  
MOUTET, F. de PRESSENSÉ, L. BAYLET, etc.  
(1913) ..... 0 50

*Les Remèdes législatifs contre l'Alcoolisme,* par  
le D<sup>r</sup> SICARD de PLAULOLES, M<sup>me</sup> Léon BRUNSCH-  
WIG, Henri SCHMIDI, etc. .... 1 »

*Les Traitements des Fonctionnaires,* par G. DE-  
MARTIAL ..... 2 50

*Une Révision qui s'impose : l'Affaire Ch. Pla-  
ton* ..... 2 50

\* \*

Un certain nombre d'exemplaires des brochures ci-  
après désignées peuvent être mis gratuitement à la dispo-  
sition des Fédérations et des Sections:

*Une révision qui s'impose : L'Affaire du Professeur  
Charles Platon.*

*Pour la justice. L'Affaire du Professeur Charles Platon.*

*La France et l'organisation internationale du Travail,*  
par Abel CRAISSAC.

*Rapport sur la France et l'organisation internationale  
du Travail,* par Abel CRAISSAC.

*Qu'est-ce que la Guerre hors la Loi?* par FROGER-DOU-  
DEMENT.

#### VII. Nos Tracts

<i>Statuts de la Ligue.</i>	<i>La Science et la Paix.</i>
<i>Qu'est-ce que la Ligue des Droits de l'Homme ?</i>	<i>Pour ou contre la Société des Nations.</i>
<i>Un hommage à la Ligue.</i>	<i>L'Ecole Unique.</i>
<i>Quelques interventions.</i>	<i>Pour l'Ecole laïque en Alsace-Lorraine.</i>
<i>Déclarations des Droits de l'Homme et du Ci- toyen.</i>	<i>La Répartition Propor- tionnelle Scolaire.</i>
<i>Appel aux adhésions.</i>	<i>Contre le fascisme.</i>
<i>La Liberté individuelle.</i>	<i>La faillite du fascisme.</i>
<i>La Ligue et la politique.</i>	<i>Le fascisme italien.</i>
<i>Le suffrage des femmes.</i>	<i>La lutte contre les puis- sances d'argent (Ré- solution du Congrès d'Amiens).</i>
<i>La Ligue et les commu- nistes.</i>	<i>Défense et adaptation de l'Etat démocratique (Ré- solution du Congrès de Nancy).</i>
<i>La Ligue et les fonction- naires.</i>	<i>La Ligue des Droits de l'Homme : ses principes ses méthodes et son es- prit (Résolution du Con- grès d'Hyères).</i>
<i>La Ligue et les institu- teurs.</i>	<i>Pour le respect de la vé- rité : la Réponse de la Ligue aux Evêques.</i>
<i>La Ligue et les chemi- nists.</i>	<i>Une Bastille à prendre : la Banque de France.</i>
<i>La Ligue et les étran- gers.</i>	
<i>La Ligue et les indigènes. Pour les Anciens Com- battants.</i>	
<i>Les exécutions sans juge- ment.</i>	
<i>Le Désarmement ou la Mort.</i>	
<i>La Guerre des gas.</i>	

Le Gérant : JEAN AUGER.



Imprimerie Centrale du Croissant (Sté Nlle)  
19, rue du Croissant, Paris-9<sup>e</sup>